

Centre for
Alternative
Research and
Studies



En eaux troubles : Comment l'«économie bleue» perpétue les injustices historiques à l'île Maurice



AUTEUR : Carsten Pedersen

RÉVISIONS : Deborah Eade

CONCEPTION ET MISE EN PAGE : Bas Coenegracht

TRADUCTION EN FRANÇAIS : Charlène Jouanneau

CRÉDITS PHOTOS : CARES

Edité par le Center for Alternative Research and Studies, Maurice (CARES) - www.caresmauritius.org
et le Transnational Institute (TNI) - www.TNI.org

Port Louis / Amsterdam, Novembre 2021

Le contenu du rapport peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source de l'information soit correctement citée. CARES ET TNI apprécieraient de recevoir une copie ou un lien du texte dans lequel ce document est utilisé ou cité.

REMERCIEMENTS DE L'AUTEUR

Je suis particulièrement reconnaissant aux nombreux pêcheurs et travailleurs portuaires pour leurs précieuses contributions, sans lesquelles ce rapport n'aurait pas pu être élaboré. Leurs témoignages et ressentis ont clairement illustré le contraste entre les innombrables promesses et discours qui accompagnent l'économie bleue et les réalités vécues sur le terrain. Je remercie chaleureusement Aparna Sundar et Patrick Bond pour leurs commentaires et critiques sur les versions précédentes de ce rapport, ainsi que mes collègues de CARES et de l'équipe de justice agraire et environnementale de TNI pour leurs remarques tout au long de la recherche et de la rédaction. Les éventuelles erreurs restantes me seraient imputables.



Sommaire

Introduction	4
1. L'océan, nouvel horizon du capitalisme	6
Qu'est-ce que l'économie bleue ?	
2. L'économie bleue à Maurice	10
3. La Planification Spatiale Maritime	15
4. Commerce, sucre et esclaves : les racines de l'accumulation du capital sous le colonialisme	17
Du sucre à une économie diversifiée et maritime	
5. Deux siècles d'accumulation de capital : de Blyth Brothers and Co. à IBL Ltd.	19
6. La pêche artisanale en marge de la société	21
L'ampleur du secteur de la pêche artisanale	
7. La pêche en pleine crise	24
La crise environnementale et climatique	
8. Conclusion	26
Références	28

Introduction

L'océan représente un nouvel horizon pour la croissance économique. Ses vastes ressources inexploitées (qui incluent, entre autres, les stocks de poissons) sont perçues comme autant d'opportunités d'investissement de capitaux et de sources de profits.¹ La Conférence des Nations unies sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 2012 a vu émerger les concepts d'*économie bleue* ou de *croissance bleue*,² des termes qui ont gagné en popularité ces dernières années et sont aujourd'hui largement plébiscités par les gouvernements, les organisations intergouvernementales et le secteur privé. En parallèle, la planification de l'espace maritime (PEM), qui correspond à un découpage des mers et des littoraux en zones destinées à une utilisation ou une exploitation particulière, est devenue la forme de gouvernance privilégiée pour le déploiement de l'économie bleue.

Dans ce rapport nous retraçons l'historique et la trajectoire des notions d'économie bleue et de la PEM à travers l'exemple du développement de la stratégie économique maritime de l'île Maurice. Située dans l'ouest de l'océan Indien, l'île Maurice est entourée d'un domaine maritime qui représente 1 000 fois la surface terrestre dont elle dispose. Largement promotrice du concept d'économie bleue, l'île Maurice laisse toutefois entrevoir le fossé qu'il existe entre les promesses gouvernementales concernant les bénéfices de cette stratégie et ses conséquences réelles pour les populations et l'environnement.

La République de Maurice est présentée par les institutions intergouvernementales comme "championne de l'économie bleue",³ et comme l'un des trois seuls pays d'Afrique à obtenir de bons résultats dans ce domaine.⁴ Elle démontre le succès d'"une croissance dirigée par le secteur privé dans un environnement macroéconomique et institutionnel stable".⁵ Cette présentation élogieuse de l'économie bleue mauricienne⁶ à l'international non seulement contraste avec les réalités de terrain, mais illustre l'instrumentalisation du concept dans le but de faire avancer certains agendas politiques et économiques, au détriment des communautés et de l'environnement.

Les recherches restituées dans ce rapport ont été effectuées avant l'année 2020, qui a été pour l'île Maurice la pire année depuis l'indépendance, entre la pandémie de COVID-19 et la marée noire de Wakashio.⁷ Il faut toutefois noter que Maurice souffrait déjà de profondes crises climatiques, environnementales, sociales et économiques à l'époque, aussi l'analyse produite dans le rapport est restée pertinente. Ces recherches sont basées sur un travail de terrain d'une durée de trois semaines qui s'est déroulé dans différentes régions de l'île, avec la participation de l'auteur à divers événements publics sur le thème de l'océan. Des entretiens ont également été menés avec des pêcheurs, des travailleurs portuaires, des représentants du secteur privé, des responsables syndicaux, des politiciens, des universitaires et d'autres Mauriciens activement impliqués dans des organisations non gouvernementales (ONG). Ce rapport vise à donner des clés de compréhension pour nourrir un débat critique sur l'économie bleue et à permettre aux travailleurs⁸ mauriciens d'envisager un avenir alternatif pour leurs communautés et leur environnement, en particulier maritime.

Dans un premier chapitre, nous retracerons l'historique du concept d'économie bleue et illustrerons les manières dont l'océan est dépeint comme territoire d'investissement et d'accumulation de capital. Le deuxième chapitre sera consacré au portrait de l'économie maritime à Maurice et nous y décrirons comment le gouvernement souhaite augmenter la contribution de l'océan à l'économie nationale. Sur l'île Maurice en effet, petit État insulaire en développement (PEID), la plupart des activités économiques du pays sont liées à l'océan car la plupart des marchandises importées (nourriture, pétrole, et autres biens matériels) arrivent par bateau et une proportion importante de la population active est directement ou indirectement liée à la mer. On estime que 7 % de la population active travaille dans le secteur de la pêche, plus de 9 % dans le tourisme et moins de 1 % dans les ports mauriciens. D'après la Banque mondiale, l'économie maritime représente environ 10 % de l'économie nationale, avec le secteur du tourisme comme principal contributeur (70 % de l'économie maritime mauricienne), devant les activités portuaires (20 %), la pêche et la transformation du poisson. D'autres secteurs, comme le pétrole, le gaz et l'aquaculture, figurent en bonne place dans les plans du gouvernement.

La planification de l'espace maritime (PEM) comme outil de mise en œuvre de l'économie bleue fera l'objet du troisième chapitre. La PEM permet en théorie d'inclure dans les processus décisionnels tous les acteurs ayant un "intérêt" pour l'océan, et ainsi de contrebalancer les objectifs de croissance économique avec des critères environnementaux et sociaux. Toutefois, comme c'est le cas pour l'île Maurice, la PEM bénéficie en réalité aux acteurs maritimes les plus puissants, qui sont privilégiés dans l'attribution des concessions. Cette privatisation du maritime illustre les incohérences de la PEM, priorité politique du bureau du premier ministre, qui clame servir les intérêts de tous les acteurs alors même que la plupart des Mauriciens n'en connaissent pas les objectifs.

Nous retracerons dans le quatrième chapitre l'histoire de l'accumulation de capital⁹ dans le secteur du transport maritime et les économies sucrières depuis le début de la colonisation, qui a bénéficié à quelques familles et entreprises aujourd'hui très puissantes sur l'île. Le cinquième chapitre donne à voir au travers d'une étude de cas la concentration progressive des capitaux et du pouvoir politique au cours des deux siècles derniers. Nous prendrons en exemple l'entreprise créée en 1830 par les frères Blyth, qui, par une série de fusions et d'acquisitions, a donné naissance à IBL Ltd, aujourd'hui de loin la plus grosse société de pêche de l'île Maurice, aussi bien en nombre d'employés qu'en chiffre d'affaires.

Si la pêche représente une part importante de l'économie bleue, ce sont surtout la pêche industrielle et l'aquaculture qui font l'objet d'attention et de soutien du gouvernement mauricien. Dans le sixième chapitre du rapport, nous démontrons l'importance culturelle et socio-économique de la pêche artisanale mauricienne, laissée pour compte dans les politiques nationales depuis l'ère coloniale, en retraçant son histoire et sa contribution à l'économie mauricienne au sens large.

A l'île Maurice comme ailleurs, la pêche et l'environnement marin sont en situation de crise. Nous discuterons dans le chapitre sept des détériorations qui affectent toute la vie marine et en particulier les stocks de poissons, qui diminuent sans corrélation avec l'ampleur des activités de pêche. Nous verrons comment ce déclin est préférentiellement attribué à la surpêche, alors que les impacts négatifs du changement climatique et d'autres formes de destruction de l'environnement induites par l'homme sont négligées. De nombreuses politiques et mesures de gestion viennent en effet entraver les activités de la pêche artisanale, alors que d'autres secteurs particulièrement pollués et émetteurs de carbone tels que le textile, l'agriculture et le tourisme, sont peu régulés.

En guise de conclusion, nous ferons le lien entre le développement de l'économie bleue au niveau international et les évolutions du secteur maritime de l'île Maurice. Nous démontrerons comment le concept de l'économie bleue est utilisé par le gouvernement et quelques entreprises pour remodeler totalement l'économie maritime mauricienne et réaliser de gros investissements publics et privés. Avec la PEM, un nouveau régime d'accès à la propriété privée se met en place sur le secteur maritime. La PEM a beau s'afficher comme inclusive et démocratique, le cas de l'île Maurice montre comment ces principes sont édulcorés lors d'arbitrages géopolitiques et sécuritaires qui ont lieu à huis clos. L'île Maurice est utilisée par des acteurs internationaux influents pour promouvoir l'économie bleue, pourtant la contradiction entre la prospérité promise et les réalités de terrain nous laisse penser que l'économie bleue cache en réalité des phénomènes d'accapement des océans, que nous dénonçons lors d'un précédent rapport.¹⁰ Dans ce contexte, les travailleurs mauriciens poursuivent la lutte pour d'autres lendemains.

1. L'océan, nouvel horizon du capitalisme

Les navires, plates-formes pétrolières, stations touristiques et infrastructures portuaires représentent autant d'actifs fixes dans lesquels sont immobilisées d'énormes sommes d'argent, et les « vastes ressources inexploitées » de l'océan attirent des investisseurs toujours plus nombreux.¹¹

Encerclée par un domaine maritime 1 000 fois plus grand que la surface de ses terres, l'île Maurice est pionnière du développement de l'économie maritime. La Banque mondiale considère le pays comme l'un des "champions de l'économie bleue" ;¹² le directeur de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) souligne que Maurice est l'un des trois seuls pays africains à obtenir de bons résultats dans le domaine de l'économie bleue ;¹³ et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) prend Maurice comme exemple de « la manière dont prospère une croissance dirigée par le secteur privé dans un environnement macroéconomique et institutionnel stable ».¹⁴

Ces évaluations élogieuses font écho aux déclarations des responsables gouvernementaux et des politiciens mauriciens, qui promeuvent le développement économique du secteur maritime mauricien lors de réunions et conférences internationales.¹⁵ Au cours d'une conférence de 2017 de l'Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien, le Directeur Général du Ministère de la Défense et de l'île Rodrigues déclarait que : « La planification de l'espace maritime est la clé d'une économie bleue durable qui fasse cohabiter toutes les activités économiques... [L'] économie maritime/bleue est appelée à devenir un pilier du développement et de la croissance du pays dans les années à venir ».¹⁶

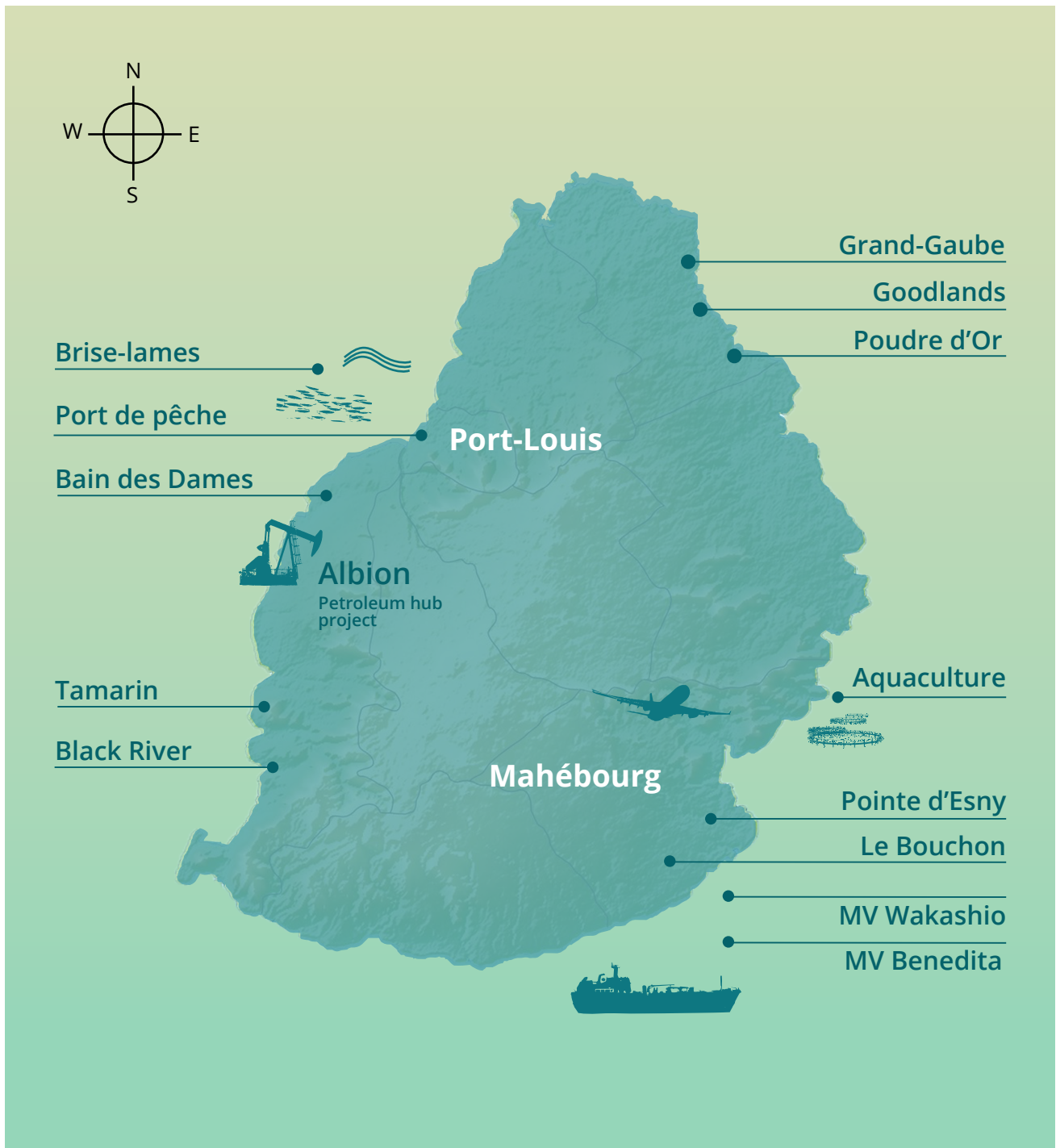
Le développement rapide des industries maritimes et la surenchère d'investissements dans ce domaine nous questionne. Qu'est-ce que l'économie bleue ? Quelle est l'origine de ce concept ? Et qui peut en bénéficier ? Ce rapport abordera ces questions au travers de l'exemple de l'île Maurice, qui met en lumière l'écart qui existe entre les promesses de l'économie bleue et la réalité de ses impacts.

Qu'est-ce que l'économie bleue ?

Les termes "économie bleue" et "croissance bleue" sont souvent utilisés de manière interchangeable et, bien qu'aucune définition officielle n'ait été adoptée pour ces termes, il existe un large consensus sur le fait qu'il s'agit d'articuler croissance économique, développement social et durabilité environnementale.¹⁷ Afin de mieux comprendre ce que recourent ces termes, il faut déconstruire la rhétorique qui sous-tend le concept d'économie bleue et qui la considère capable d'une triple performance (bénéfique pour les gens, la planète et l'économie). Il est également nécessaire d'examiner les politiques spécifiques qui ont trait à l'économie maritime.

La triple performance du développement durable

C'est lors du Sommet de la Terre Rio+20 en 2012 que les gouvernements des Petits États Insulaires en Développement (PEID) se sont joints à la Banque mondiale, au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), et à des organisations de protection de la nature, dont *The Nature Conservancy* et le Fonds mondial pour la nature (WWF), pour attirer l'attention sur l'océan.¹⁸ S'appuyant sur les trois piliers du développement durable, repris dans les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2030 des Nations unies, ces agences et organisations ont fait valoir que la croissance bleue - comme la croissance verte avant elle - permettrait de protéger l'environnement et d'assurer le développement économique et social.



Au début des années 1990, le terme de développement durable prend de l'ampleur et est adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), plus connue sous le nom de Sommet de la Terre de Rio de 1992 ("Agenda 21").¹⁹ A l'époque, les piliers social et environnemental sont au centre des discussions. Pour le pilier social, on évoque la lutte contre la pauvreté, la préservation de la santé humaine et de la qualité de l'eau douce, l'inclusion des femmes, des jeunes, des peuples indigènes et des syndicats de travailleurs. Le pilier environnemental inclut la protection de l'atmosphère et des océans, la conservation de la diversité biologique, la lutte contre la déforestation et la sécheresse, la promotion de l'agriculture durable et la gestion des déchets chimiques toxiques.²⁰ L'"Agenda 21" se fait ainsi connaître du grand public et devient un véritable « graal » de la durabilité et une référence lorsqu'il s'agit de développement durable. Nous verrons plus loin dans ce rapport ce que cache cette apologie de la durabilité.

Jessica Dempsey retrace, dans son livre de 2016 intitulé *Entreprendre la Nature*, les origines du pilier environnemental. Elle souligne que - même avant le Sommet de la Terre de 1992 - ce pilier environnemental est largement pensé dans un cadre capitaliste selon lequel protéger la nature n'est possible qu'en mettant en avant les profits à réaliser.²¹ L'autrice explique comment, dans les années 1970, certains écologistes et organisations de conservation défendent cette idée dans le but d'obtenir le soutien des décideurs politiques. Selon cette approche, les politiques de préservation de la nature sont soumises à la possibilité d'attribuer une valeur économique à celle-ci, et la même rhétorique s'appliquera au pilier social. Selon l'avis de Purvis et ses co-auteurs (2019) l'agenda de la durabilité est une proposition gagnant-gagnant qui ne fait rien d'autre que « de repeindre le vieux dogme de la croissance économique [capitalisme] aux couleurs du développement durable ». Ils constatent que « Le développement durable [pour les Nations unies] s'articule autour du pilier économique ; la croissance étant considérée, via de prétendues retombées économiques, comme le levier d'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux».²²

Au lendemain de la crise financière de 2008, le PNUE, l'une des principales agences à l'origine du concept d'économie bleue, affirme dans un rapport à l'intention des décideurs politiques la « dépendance presque entière de la réalisation de la durabilité au bon fonctionnement de l'économie ».²³ Dans les années qui suivent, jusqu'au sommet de la Terre de Rio+20 en 2012, le PNUE co-publie le premier rapport dédié à la croissance bleue « *Green Economy in a Blue World* » dans lequel il place le développement économique au centre des préoccupations et encourage l'investissement dans divers secteurs particulièrement consommateurs d'énergie (transport maritime, exploitation des fonds marins, tourisme et aquaculture).²⁴ La stratégie économique ainsi mise en avant implique la croissance de secteurs qui contribuent à la crise climatique et environnementale. Avec l'économie bleue, la protection de l'environnement et le développement social sont conditionnés à une croissance économique débridée, à travers l'investissement dans des secteurs maritimes existants ou émergents, et c'est sur ce dogme de la croissance infinie que repose la triple performance du développement durable.

Une décennie d'efforts sans précédent en faveur de l'économie bleue

A partir de la conférence de Rio+20, le concept d'économie bleue se diffuse à travers diverses conférences, projets commerciaux, rapports politiques, réseaux d'entreprises, etc, et l'île Maurice se place rapidement sur le devant de la scène internationale pour mettre en avant le potentiel de croissance économique de l'océan, mais également pour défendre ses propres intérêts.²⁵

Les entreprises ne sont pas restées sourdes au développement de l'économie bleue. En 2014, *The Economist* - un hebdomadaire international de tendance libérale²⁶ - organisait son premier sommet mondial de l'océan, réunissant des responsables politiques, dont John Kerry, alors secrétaire d'État américain, et des dirigeants de grandes entreprises comme Royal Dutch Shell. Le rédacteur en chef de l'époque avait qualifié le sommet de « Davos de l'océan »²⁷ (en référence au forum de Davos où se tient chaque année le Forum économique mondial (WEF)). Lors de ce sommet, diverses agences spécialisées des Nations unies,²⁸ les organisateurs gouvernementaux et intergouvernementaux de la conférence annuelle *Our Ocean*,²⁹ les conférences des Nations unies sur l'océan,³⁰ des représentants du secteur privé tels que le Forum économique mondial,³¹ la plate-forme d'action du Pacte mondial des Nations unies pour des entreprises maritimes durables et le Conseil Mondial de l'Océan (*World Ocean Council* - WOC) étaient également présents.

La plate-forme d'action du Pacte mondial des Nations unies pour des entreprises maritimes durables³² est une branche du Pacte mondial des Nations unies qui représente les intérêts de nombreuses entreprises maritimes. Le Pacte mondial fait pression sur les agences des Nations unies, les institutions de gouvernance régionale et les gouvernements nationaux. Lors du lancement de la plateforme *Ocean Business* à New York en juin 2018, l'observateur permanent de l'Union africaine auprès des Nations unies a déclaré devant des chefs d'entreprise, des hauts-fonctionnaires et des représentants des Nations unies : « L'économie bleue est au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine - le nouvel horizon pour une renaissance africaine. Le lancement de la plate-forme d'action pour des entreprises maritimes durables

représente une avancée importante qui créera et renforcera des partenariats mondiaux grâce auxquels nous attendons un développement économique important ». ³³ Sur l'île Maurice, la branche du Pacte mondial des Nations unies est présidée par AfrAsia Bank et travaille en étroite collaboration avec le gouvernement mauricien. ³⁴

Le Conseil Mondial de l'Océan (*World Ocean Council* - WOC) est une alliance de grandes entreprises industrielles leaders dans les technologies océaniques, le transport maritime, le tourisme, le pétrole et le gaz, l'industrie des produits de la mer, l'éolien offshore, les infrastructures portuaires, etc. Elle tient chaque année un Sommet sur le développement durable des océans ³⁵ qui, selon son directeur général, Paul Holthus, « rassemble acteurs publics et privés autour d'échanges constructifs sur le développement durable des océans par une croissance bleue responsable ». ³⁶

Le Forum économique mondial (WEF) a consacré plusieurs sessions à l'économie des océans ces dernières années. Lors de l'annulation pour raisons sanitaires de la conférence de l'ONU sur les océans à Lisbonne en juin 2020, le WEF l'a remplacée par une série de « Dialogues virtuels sur les océans », décrits par plusieurs présidents de session comme la « toute première visio-conférence réunissant les gouvernements, les entreprises, la société civile et la science ». ³⁷ L'objectif de ces dialogues était de fournir de premières pistes de réflexion pour la conférence des Nations unies sur les océans de 2021. L'un des co-organisateurs de cette conférence, le réseau d'action des amis de l'océan, a été créé lors de la session 2018 du WEF comme catalyseur de solutions pour l'économie bleue et rassemble des multinationales, des ministres, et des hauts-fonctionnaires de l'ONU. ³⁸

Nous pourrions examiner de nombreuses autres initiatives, telles que le Groupe de haut niveau pour une économie maritime durable ³⁹ et Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien, mais les initiatives et réseaux de l'économie bleue que nous avons décrits ci-dessus suffisent à donner une idée des efforts croissants des grandes entreprises, des gouvernements et des institutions multilatérales (notamment la Banque mondiale et diverses agences des Nations unies) pour attirer d'énormes investissements dans l'économie maritime, tout en affirmant cette recherche de profit compatible avec la préservation de l'environnement. Bon nombre des agences à l'origine de ces conférences prônent l'implication de toutes les parties prenantes et clament leur caractère inclusif et participatif, en dépit des inégalités de pouvoir énormes entre mouvements sociaux et multinationales qui en réalité sapent les principes de démocratie, d'inclusion et de participation, comme nous l'avons souligné dans d'autres travaux ⁴⁰.

Économie bleue ou *blue washing* ?

L'économie bleue regroupe en théorie tout ce qui peut être transformé en marchandise dans l'océan ou les eaux intérieures, que ce soit sur les littoraux, dans la colonne d'eau, à la surface, sur le fond marin ou dans le sous-sol. En parallèle des progrès techniques rendus possibles avec la révolution numérique (parfois appelée Troisième Révolution industrielle, ou révolution digitale), le capital accumulé (provenant par exemple du transport maritime, du tourisme ou des plantations de sucre) et le capital financier (issu de banques, de sociétés privées de gestion des investissements ou de fonds de pension) ont permis les investissements nécessaires à l'exploitation de nouvelles ressources. De même, les politiques de libre-échange, ⁴¹ les régimes d'exonération fiscale ("congrés fiscaux") et la déréglementation de l'environnement, ont facilité la circulation du capital d'un océan à l'autre et la possibilité de profits et d'accumulation.

Le poids de l'économie maritime fait l'objet de débats, d'autant plus que « la définition, les normes de classification et le cadre de l'économie maritime diffèrent d'un pays à l'autre » ⁴². L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ⁴³ et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont estimé la valeur des océans à 1,5 à 2,5 billions de dollars par an, tandis qu'une étude de 2018 évaluait l'économie maritime chinoise uniquement à 1 billion de dollars. ⁴⁴ L'aquaculture était évaluée à 285 milliards de dollars en 2019 ⁴⁵ - une somme nettement supérieure aux calculs de l'OCDE - et est considérée comme le secteur alimentaire à la croissance la plus rapide. ⁴⁶ Si certains de ces chiffres sont approximatifs, l'économie maritime est aujourd'hui clairement suffisamment lucrative pour susciter l'intérêt des gouvernements et du secteur privé.

Cette importance économique explique aussi le nombre de multinationales et d'institutions financières qui se mettent à investir dans le secteur maritime, notamment dans les activités de loisirs (tourisme côtier et croisières), le pétrole et le gaz (énergie et plastiques), les minéraux (exploitation minière côtière et en eaux profondes), les biocarburants (algues), l'eau des profondeurs (énergie et refroidissement), la biodiversité marine (biotechnologies et médecine), l'énergie éolienne (parcs éoliens en mer) et le poisson (pêche et aquaculture). D'autres secteurs ont également des activités comprises dans l'économie maritime, comme par exemple les compagnies maritimes et les propriétaires d'infrastructures portuaires qui dépendent des océans pour le transport des marchandises, les institutions financières en recherche de rapides retours sur investissements, et les compagnies d'assurance qui parient et tirent profit des risques associés aux activités des industries maritimes.

La mise à prix de la nature comme élément fondamental de la stratégie onusienne sur la durabilité (1970-1992), puis la croissance économique présentée comme levier de développement social et de protection de l'environnement (1992-2012), et enfin les efforts sans précédent des gouvernements et du secteur privé pour accélérer l'économie bleue par des investissements en capital à grande échelle (2012-aujourd'hui), montrent clairement que la rhétorique de l'économie bleue est utilisée pour couvrir la poursuite de l'exploitation capitaliste de la nature et des personnes.

2. L'économie bleue à Maurice

L'océan est une composante de l'économie de l'île Maurice depuis que ses premiers habitants s'y sont installés. C'est le secteur du transport maritime qui a permis le développement d'une économie capitaliste à partir du début de la colonisation et jusqu'à après l'indépendance en 1968, lorsque l'économie s'est diversifiée. Il représente toujours la majorité des importations et des exportations.⁴⁷ La pêche artisanale existe depuis tout aussi longtemps et fait vivre entre 20 000 et 40 000 pêcheurs à temps plein ou partiel (voir section 6). La pêche industrielle a débuté dans les années 1930 et fournit entre 7 000 et 8 000 emplois, principalement des travailleurs portuaires et des ouvriers d'usines de transformation du poisson, mais aussi un nombre relativement faible de pêcheurs (voir tableau 1). Le tourisme a connu une expansion massive, passant d'environ 50 000 touristes au début des années 1970 à 1 399 000 en 2018⁴⁸ et procure 10 %⁴⁹ de l'emploi à Maurice (parmi les 543 000 Mauriciens actifs, chiffres 2018).⁵⁰ Maurice disposait ainsi d'une « économie maritime » bien avant l'apparition du concept, et un grand nombre de ses habitants dépendent de l'océan pour leurs revenus et leur subsistance.

Le tourisme représente - ou représentait jusqu'à ce que COVID-19 mette le secteur à genoux - le principal secteur contribuant à l'économie maritime. L'industrie de la pêche participe également de manière significative à l'économie nationale, avec essentiellement des activités de port franc et des usines thonières. L'économie maritime à Maurice recouvre de nombreux autres domaines de potentiels économiques variables et donc plus ou moins prioritaires pour le gouvernement (au moins 22 sous-secteurs divisés en 5 catégories).

L'économie bleue représente pour le gouvernement de l'île Maurice des opportunités de "développement et de croissance dans les années à venir", que le pays doit accueillir à travers "un cadre pour des prises de décision cohérentes, transparentes, durables et fondées sur des preuves".⁵² Le terme trouvé pour ce cadre est la planification de l'espace maritime (PEM). Lors des entretiens menés en septembre et octobre 2019 avec des personnes issues de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé, nous n'avons pas pu obtenir d'avis concernant des projets concrets du gouvernement en terme d'économie bleue, soit parce que les personnes interrogées ne souhaitaient pas répondre, soit parce qu'elles n'étaient pas au courant.⁵³ L'analyse qui suit des projets gouvernementaux sur l'économie maritime s'appuie donc principalement sur les plans stratégiques triennaux du gouvernement (les plans 2017/18-2019/20 et 2019/20-2021/22), la Vision 2030 de Maurice, et diverses déclarations, présentations et discours du gouvernement.

Les secteurs économiques maritimes de l'île Maurice

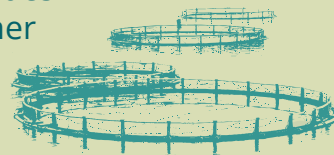
Tourisme

- Hôtels et restaurants
- Services de bateaux de loisirs
- Services de yachts, loisirs nautiques, pêche au gros
- Services de télémarketing pour les paquebots de croisière



Pêche et aquaculture

- Poisson et autres produits de la pêche
- Aquaculture
- Culture d'algues marines
- Transformation des produits de la mer



Transport maritime et activités portuaires

- Construction et réparation de navires
- Zones franches
- Transport maritime
- Finances maritimes et portuaires
- Avitaillement et marché de l'énergie (pétrole et gaz)



Énergie et minéraux

- Exploitation d'hydrocarbures dans les fonds marins
- Exploitation minière en eaux profondes
- Énergie renouvelable en mer



Autres et secteurs émergents

- Embouteillage d'eau
- Application en eaux profondes (utilisation de systèmes de refroidissement de l'eau en eaux profondes)
- Assurances maritimes
- Big data
- Enseignement professionnel et tertiaire
- Biotechnologies

Sous-catégories basées sur le modèle utilisé par la Banque mondiale et s'appuyant sur les données du Bureau des statistiques de l'île Maurice

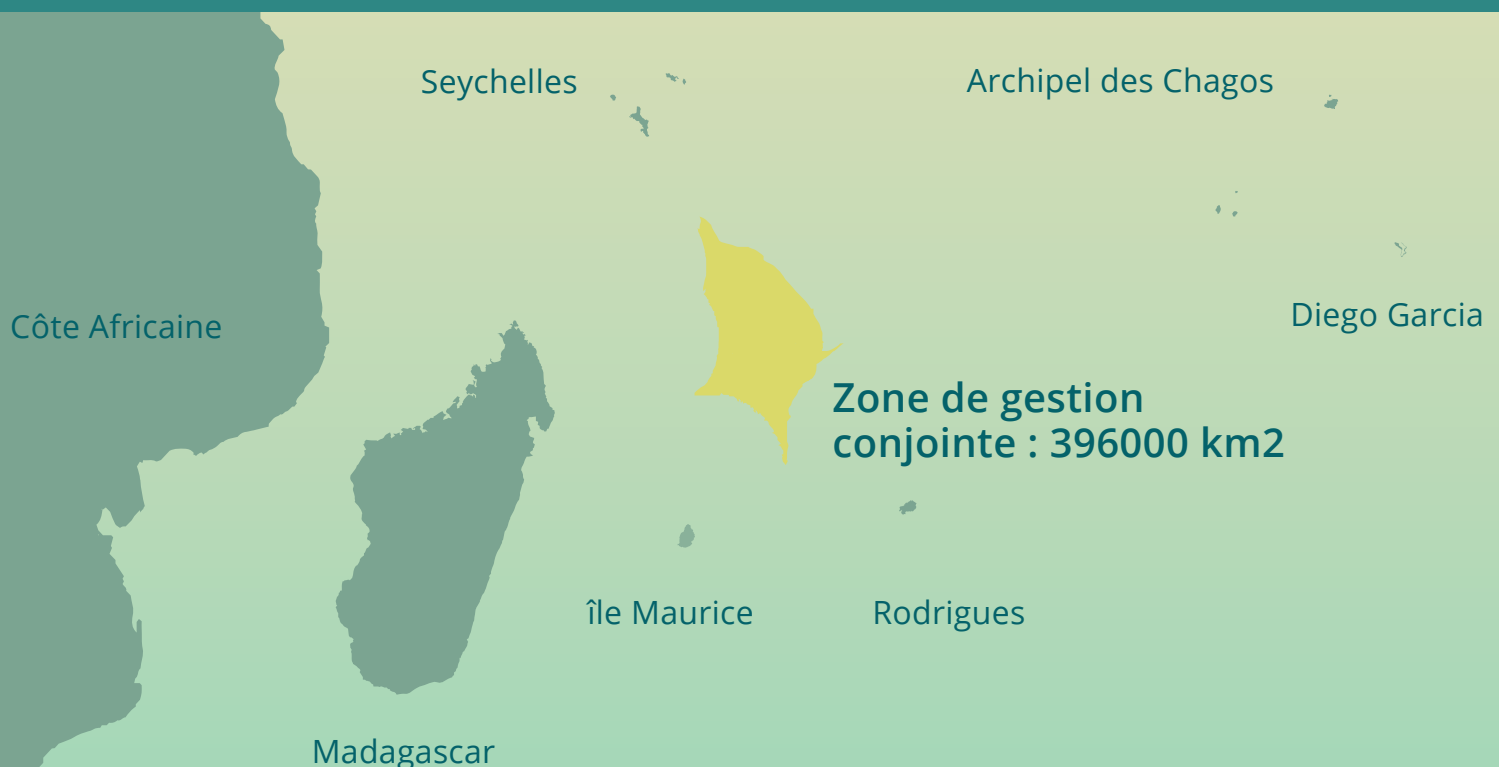
Source : Banque mondiale (2017) *The Ocean Economy in Mauritius : Making it Happen, Making it Last*⁵¹

Ces plans et la Vision 2030 semblent suivre la même trajectoire de développement économique que celle suivie par les précédents gouvernements post-indépendance, et encouragent des réformes politiques favorisant les investissements directs à l'étranger (IDE) et la déréglementation (par exemple via des exonérations fiscales ou l'allègement des réglementations environnementales).

Le 22 août 2015, le Premier ministre de l'époque, M. Anerood Jugnauth, a présenté la Vision 2030 de Maurice et "le deuxième miracle économique". Son discours a posé les bases d'une future économie bleue qui inclurait la pêche, le transport maritime et les développements portuaires, un hub pétrolier et le tourisme. Il a également annoncé le lancement du Conseil National pour l'Océan (*National Ocean Council - NOC*), fer de lance du développement de l'économie bleue, et a souligné l'importance des IDE de Dubaï, de la Chine et de Singapour pour développer l'économie maritime.⁵⁴ Si la Vision 2030 est de grande envergure, le contenu de ses projets est peu détaillé, mais Jugnauth a chargé le Conseil National pour l'Océan de concrétiser les plans. En mai 2017 était présentée la stratégie Vision 2030 du gouvernement pour l'économie bleue, qui comprend sept objectifs axés sur l'exploration et l'exploitation des ressources, un important financement public de départ et plusieurs investissements privés, et des réformes politiques pensées pour booster ces investissements.⁵⁵

Aucune référence n'est faite dans la stratégie Vision 2030 pour l'économie bleue aux secteurs du tourisme et de la pêche artisanale,⁵⁶ et les pêcheurs que nous avons interrogés ont déclaré ne pas avoir été impliqués ni dans l'élaboration de la stratégie ni par le Conseil National pour l'Océan. Cependant, la stratégie Vision 2030 globale (à ne pas confondre avec la Stratégie pour l'économie maritime) et le Conseil National pour l'Océan ont planifié de manière plus détaillée l'économie maritime, en incluant le tourisme et, bien que de manière anecdotique, la pêche artisanale.

Zone de gestion conjointe



Les Seychelles et Maurice ont signé en 2018 un accord avec l'entreprise Spectrum Geo pour effectuer des relevés sismiques sur la zone de gestion conjointe. Le rapport devrait fournir un aperçu unique des réserves de pétrole et de gaz.

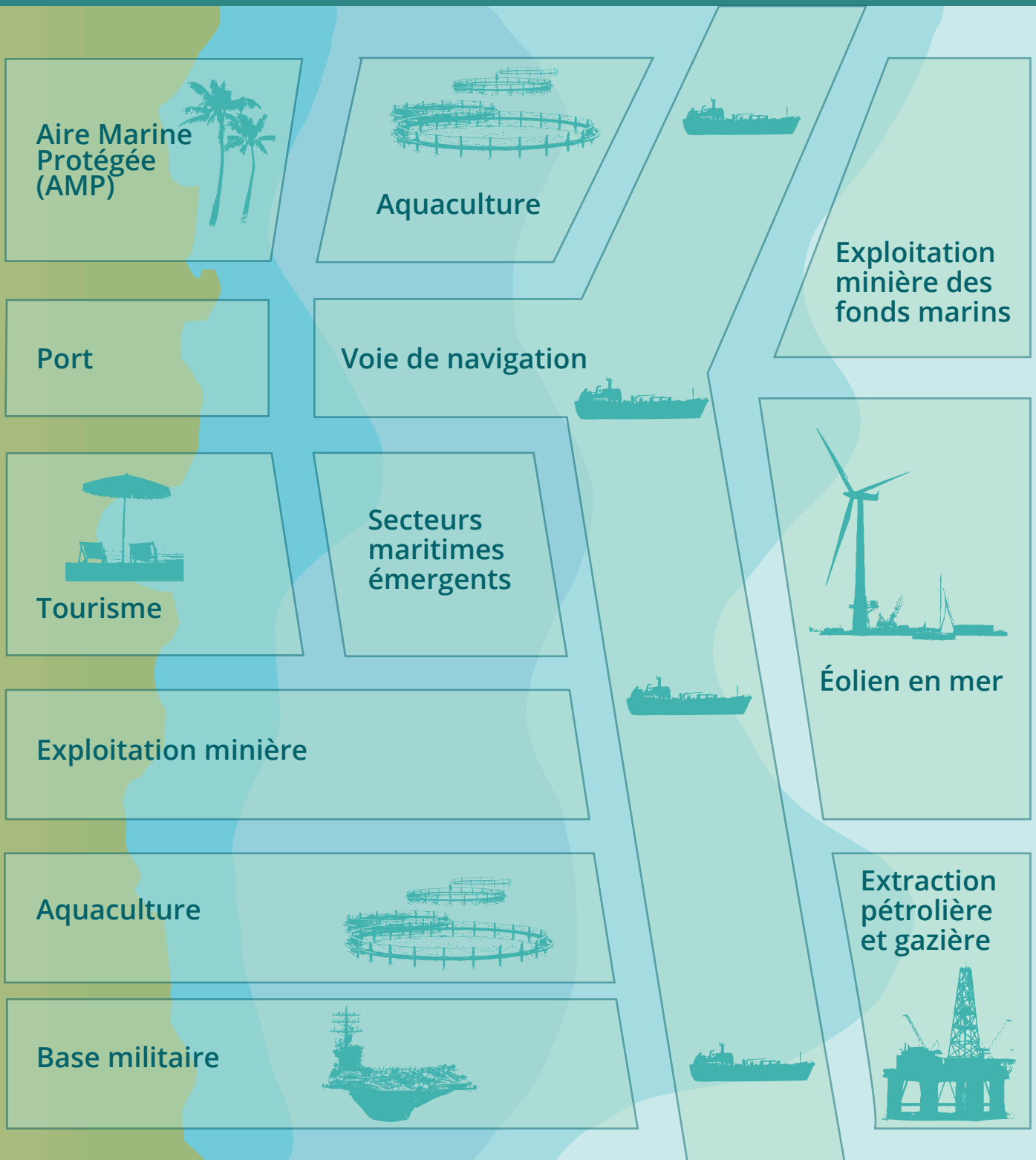
Le gouvernement prévoit dans ses plans stratégiques triennaux (2017-2020 et 2019-2022) pour le développement de l'économie bleue des financements étrangers, de nouveaux cadres législatifs sur les industries extractives offshore (exploration et exploitation pétrolière), la mise en place de la PEM, le renforcement de la sécurité maritime, et la lutte contre la surpêche entre autres priorités,⁵⁷ avec une orientation claire vers des secteurs particuliers confirmée par les projections budgétaires nationales. Le développement des secteurs pétrolier et gazier au sein de la zone de gestion conjointe de Maurice et des Seychelles (la zone économique exclusive partagée par les deux pays) sera rendu possible par les investissements dans les infrastructures portuaires et l'exploration décidés en 2018.⁵⁸ Le secteur du tourisme pourra bénéficier d'un nouveau quai pour les navires de croisière, d'infrastructures d'assainissement et d'électricité et de travaux d'agrandissement de l'aéroport. La pêche industrielle devrait profiter d'investissements dans les infrastructures portuaires et notamment de la construction du brise-lames de Fort William & Caudan, ainsi que d'un nouveau port de pêche dans le cadre du projet de terminal insulaire prévu pour couvrir une centaine d'hectares de terres asséchées. La promotion de l'aquaculture est une autre priorité du gouvernement, mais contrairement au projet de terminal qui sera financé par des partenariats public-privé (PPP) (environ 70 % de fonds publics et 30 % d'investisseurs privés), le développement de l'aquaculture reposera principalement sur des investissements privés.⁵⁹ Sous la devise "Embrasser un avenir meilleur ensemble en tant que nation", le plan stratégique du gouvernement passe sous silence l'existence du secteur de la pêche artisanale et sa contribution aux économies locales et à l'alimentation de la population.⁶⁰

Les projets du gouvernement mauricien suivent également les recommandations de la Banque mondiale, énoncées dans un rapport commandé par le gouvernement,⁶¹ et reflètent une conception de l'océan comme nouvel horizon économique. En termes d'échelle et d'investissements, ces plans sont sans précédent dans l'histoire de l'île Maurice et vont dépendre d'injections massives de capitaux. Les secteurs et les projets en préparation vont requérir des technologies de pointe et du personnel très qualifié, et si de nombreux emplois pourront être créés pour la construction des infrastructures (pistes d'atterrissage, ports, etc.), ces projets ne généreront que peu d'emplois à long terme. Les projections approximatives de la Banque mondiale prévoient quelque 1 500 nouveaux emplois dans le secteur de l'aquaculture, financés à hauteur de 290 millions de dollars sur une période de 10 ans, et 35 000 emplois au total dans le même laps de temps, conditionnés à des investissements massifs dans l'économie maritime au sens large. L'expérience sud-africaine d'économie maritime, l'opération Phakisa, montre toutefois que les promesses ne sont pas toujours en phase avec les réalités, et le ministre sud-africain des Affaires environnementales avouait à la mi-2017 que seuls 521 emplois avaient été créés dans l'aquaculture, malgré la promesse d'atteindre début 2019 15 000 nouveaux emplois dans ce seul secteur.⁶²

Lors de son discours d'inauguration de la Vision 2030, le Premier ministre Anerood Jugnauth a reconnu que le développement de l'économie bleue pouvait entraîner une concurrence accrue pour l'espace maritime, et il a plus tard souligné que « [d]ans le cas de Maurice, la PSM devient d'autant plus urgente que le pays reçoit de multiples demandes d'allocation d'espace maritime », lors de l'ouverture d'une conférence régionale sur la PSM en 2017 et en sa qualité de ministre de la défense et de l'île Rodrigues à l'époque.⁶³ Selon lui, la PEM est "une excellente stratégie pour faire avancer le développement des ressources maritime et combattre les problèmes liés au changement climatique... L'objectif principal du plan [PEM] est d'élaborer et de mettre en place une stratégie pour le développement de notre industrie maritime en accord avec les politiques nationales ".⁶⁴

La stratégie du gouvernement, à travers Vision 2030 et ses plans triennaux, laisse entrevoir le futur de l'économie maritime à l'île Maurice : de lourds investissements dans l'exploration et l'exploitation pétrolière, les infrastructures portuaires, le tourisme (expansion de l'aéroport) et l'aquaculture, facilités par des réformes des politiques publiques (dont la PEM). Cette politique de croissance économique s'ouvre à davantage d'investissements directs à l'étranger et permet une privatisation des ressources naturelles et du territoire côtier et maritime. L'ancien ministre de la défense et de l'île Rodrigues suggérait l'économie bleue via la PSM comme moyen de lutte contre le changement climatique, mais il semblerait au contraire que si les plans du gouvernement pour le secteur maritime de l'île Maurice se réalisent, ils entraîneront une augmentation significative des émissions de CO₂.

La Planification Spatiale Maritime



“Nous entendons parler de nombreux projets [développement du tourisme, projets pétroliers, construction de ports], mais nous n’en connaissons pas les détails... Les dirigeants politiques se réunissent avec des investisseurs, mais tout cela se passe à huis clos sans que nous soyons informés de quoi que ce soit.”

“La PSM devient d’autant plus urgente que le pays reçoit de multiples demandes d’allocation d’espace maritime par des secteurs émergents tels que l’exploration minière, pétrolière et gazière, entre autres”
- Anerood Jugnauth, Ministre de la Défense et de l’île Rodrigues, Novembre 2017

3. La Planification Spatiale Maritime

Un plan d'aménagement de l'espace marin (PEM) consiste à diviser le territoire côtier et maritime en différentes zones, qui peuvent ensuite être cédées à des entreprises privées ou publiques pour divers usages. L'élaboration d'un PEM doit garantir tout au long du processus un caractère « inclusif » et « participatif » afin que toutes les « parties prenantes » puissent s'exprimer.⁶⁵ M. Anerood Jugnauth, ministre de la Défense et de Rodrigues, a souligné le caractère participatif des PEM en introduction d'une réunion sur la PSM en 2018 : « Un PEM doit inclure des objectifs clairs, la participation des parties prenantes, et définir les limites géographiques »,⁶⁶ des propos repris par M. Arshad Rawat, du Département du plateau continental, de l'administration des zones maritimes et de l'exploration sous l'égide du ministère de la Défense et de Rodrigues lors d'une conférence en 2017 de l'Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien sur la PSM⁶⁷ et à nouveau lors d'une réunion régionale en Tanzanie en mars 2019.⁶⁸

D'après des recherches internet et 18 entretiens menés auprès de personnes étroitement liées à l'océan par leur profession ou leurs moyens de subsistance, nous avons constaté que peu de détails sont divulgués (ou existent ?) sur la mise en œuvre de la PSM. Comme l'explique une personne interrogée à l'Université de l'île Maurice : « Imaginez, nous ne sommes pas au courant. Nous faisons partie de l'Université et nous ne savons pas ce qu'il se passe ! Alors imaginez le profane... Est-ce que lui peut savoir ? ». Le seul pêcheur interrogé au courant de la PSM était un représentant du Syndicat des Pêcheurs, principale organisation de pêcheurs artisans de l'île Maurice qui représente quelque 400 pêcheurs professionnels, mais même lui n'avait pas de détails sur le processus. Selon lui, un comité ministériel composé de trois des quatre ministères a été mis en place pour décider du zonage de l'océan, mais le département en charge de la pêche n'a pas été inclus et leur organisation n'a jamais reçu d'invitation à participer.

L'élite politique mauricienne et les nombreux consultants externes qui fournissent des conseils d'experts sur la planification de l'espace maritime, notamment la Banque mondiale, la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO), *The Nature Conservancy* et d'autres, ne font que peu de cas de l'exclusion de certaines parties prenantes d'un processus qui se veut participatif.⁶⁹ Au contraire, dans un contexte de concurrence accrue pour l'espace maritime ces institutions s'affairent à développer un régime de propriété privée applicable à l'océan pour sécuriser leurs investissements.

25 lois ou autres instruments juridiques s'appliquent à la réglementation de l'espace maritime à l'île Maurice, mais aucune ne prévoit de plan d'aménagement clairement défini (sous la forme de droits d'occupation ou de droits d'accès par exemple) pour développer l'économie bleue. Par ailleurs, ces réglementations manquent de mécanismes de résolution de conflits entre secteurs et investisseurs.⁷⁰ En 2007, le gouvernement a présenté un projet de loi sur l'eau, qui s'apparentait à un plan d'aménagement pour les eaux côtières et les plages, et qui lui aurait permis d'accorder des concessions pour ce type de zones à des investisseurs privés. Une personne que nous avons interrogée nous a confié que ce projet de loi avait été abandonné à la suite de protestations citoyennes pour le maintien du littoral et des eaux côtières comme espace public, et une récente mobilisation - sous la bannière d'Aret Kokin Nu Laplaz⁷¹ - montre que cette lutte continue. La PSM progresse cependant en parallèle, et une portion bien plus importante du littoral et du domaine maritime serait en passe d'être vendue à des investisseurs privés. Comme le déclarait la personne interrogée, « [la PSM] nous rappelle d'anciennes lois qui permettaient aux dirigeants coloniaux de privatiser les terres publiques ». ⁷² D'après une autre personne avec qui nous nous sommes entretenus, le gouvernement utiliserait les conférences internationales, et particulièrement le Forum Économique Mondial, afin d'attirer les capitaux étrangers.

Le fait que certains groupes soient exclus des processus décisionnels de la PSM et de l'économie bleue rejoint plus largement les enjeux d'inégalités de pouvoirs dans le monde contemporain ainsi que les principes capitalistes de centralisation de la richesse économique et du pouvoir politique. Les intérêts de l'élite politique et de la classe capitaliste sont ainsi probablement très différents de ceux des travailleurs mauriciens, qu'ils soient pêcheurs ou travailleurs portuaires.

Le secteur de la pêche artisanale, qui comprend les pêcheurs, mais également les femmes et les enfants impliqués dans le travail à terre, n'a jamais pesé suffisamment lourd politiquement pour être impliqué dans les processus décisionnels, et il peine à s'organiser et se mobiliser (voir chapitre 6). Pour le Syndicat des Pêcheurs de l'île Maurice, l'aquaculture, le tourisme, la pêche étrangère et les développements portuaires sont sources de problèmes. Pour eux, contrairement aux défenseurs de la PSM et de l'économie bleue, la protection de l'environnement passe par le rejet des pratiques destructrices comme les pollutions et les projets d'infrastructure, et par une promotion des pratiques et des droits traditionnels des pêcheurs artisans.

Les travailleurs portuaires, quant à eux, sont ceux qui rendent possible la croissance économique dans la plupart des secteurs maritimes (commerce de marchandises, soutage, industrie de la pêche, aquaculture, infrastructures portuaires, etc.), et ils représentent le plus grand groupe de travailleurs syndiqués de Maurice. Pourtant, ceux interrogés en novembre 2019 (en charge du déchargement et du chargement du poisson dans le port franc⁷³), dont les propos ont été confirmés par un représentant syndical, ont nié avoir été impliqués dans la PSM ou consultés dans le cadre de l'économie bleue. Leurs préoccupations s'orientaient plutôt vers l'amélioration des conditions de travail et l'obtention de salaires décents. Ils ont par ailleurs souligné leur inquiétude vis-à-vis du changement climatique : l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes tropicales rend le travail sur les quais de plus en plus dangereux, et les ports sont régulièrement fermés, avec pour conséquences des pertes de revenus pour les travailleurs.

Le fait que la PSM soit gérée par le ministère de la Défense et de l'île Rodrigues vient compliquer une réelle participation des parties prenantes. En effet ce ministère, qui prédomine sur les autres, traite de questions sensibles de sécurité nationale et d'intérêts géopolitiques. Le contrôle de l'archipel des Chagos (voir carte page 12) – avec en particulier la base militaire américano-britannique de Diego Garcia – et des vastes ressources naturelles qui l'entourent par le gouvernement britannique reste un sujet très controversé. Une résolution non contraignante de l'Assemblée générale des Nations unies enjoignait en mai 2019 le gouvernement britannique à céder cet archipel à l'île Maurice, mais, à la suite de l'élection de Joe Biden en tant que président des États-Unis, le Premier ministre mauricien a renouvelé son offre de location à long terme de Diego Garcia pour qu'elle continue à servir de base militaire américaine.⁷⁴ Cependant, les tensions politiques entre les États-Unis et la Chine et la militarisation accrue de l'océan Indien avec l'établissement de la base militaire chinoise à Djibouti⁷⁵ laissent à penser que le gouvernement britannique va s'accrocher à ce « territoire britannique de l'océan Indien (en anglais British Indian Ocean Territory - BIOT) » afin que les militaires britanniques et américains puissent maintenir leur position stratégique dans la région.

Entre-temps, la Chine s'est montrée particulièrement intéressée par les ressources halieutiques des eaux territoriales de Maurice⁷⁶ et y est actuellement l'un des principaux investisseurs.⁷⁷ L'Inde, qui entretient des liens historiques et étroits avec Maurice, est quant à elle encerclée par les projets de développement chinois de la stratégie "Belt and Road" au Bangladesh, au Myanmar, au Pakistan et au Sri Lanka. Les tensions politiques entre la Chine et l'Inde se sont accrues, et l'Inde s'engage également avec les États-Unis sur les questions de sécurité militaire dans la région.⁷⁸ L'évolution des tensions et de la militarisation dans l'océan Indien viennent compliquer les investissements et les accords commerciaux, et il est à craindre que ce contexte géopolitique sensible n'arrange pas le caractère 'participatif' de la PSM.

4. Commerce, sucre et esclaves : les racines de l'accumulation du capital sous le colonialisme

Les océans ont permis l'expansion du capitalisme pendant des siècles. Pour l'île Maurice, petit État insulaire géographiquement isolé, la piraterie, le commerce, l'esclavage et les exportations de sucre ont constitué les premiers signes de développement capitaliste. L'établissement des Hollandais sur l'île en 1638 tient d'ailleurs en grande partie au fait que la Compagnie néerlandaise des Indes orientales avait besoin d'une station de ravitaillement sur ses routes commerciales entre l'Europe et l'Asie orientale.⁷⁹ En 1710, lorsque les Hollandais abandonnent l'île Maurice, c'est aux Français d'y voir une opportunité de profits : pour la Compagnie française des Indes, cette île est idéalement située pour promouvoir les intérêts français en Inde, et représente une base avancée pour attaquer les britanniques. La Compagnie bénéficie d'un monopole sur le commerce avec l'Asie jusqu'en 1769, puis le commerce est ouvert à tous les ressortissants français en 1789 après la déclaration de Port-Louis en port franc. Cette politique de libre-échange déclenche une nouvelle vague d'investissements dans les navires et le commerce⁸⁰ et, conjuguée aux attaques françaises contre les navires britanniques, conduit à la formation d'une classe de riches marchands locaux à Port Louis.⁸¹ La production de sucre n'a pas contribué outre mesure à l'économie pendant la période coloniale française, mais a permis aux marchands une accumulation de capitaux qui contribueront par la suite à remodeler la vie sociale, économique et culturelle de l'île Maurice.

En 1810, la marine britannique reprend l'île et met fin à la domination coloniale française. La politique française de libre-échange est remplacée par une interdiction faite aux commerçants non-britanniques d'utiliser l'île Maurice comme escale entre l'Asie et l'Europe. Les commerçants britanniques continuent d'emprunter les routes commerciales établies avant la conquête de l'île Maurice, et la colonie perd rapidement de son importance commerciale. La plupart des capitaux accumulés quittent l'île Maurice avec les navires des commerçants, mais les marchands français ou les colonialistes restés à Maurice conserveront leurs richesses. Cherchant à réinvestir leur capital dans de nouveaux secteurs, et il leur apparait très vite que l'industrie sucrière est tout à fait lucrative.

Peu après la colonisation de l'île Maurice par les Britanniques, les producteurs de sucre obtiennent un accès préférentiel aux marchés de l'Empire britannique - d'abord par la réduction des droits de douane et, en 1825, par l'intégration au *West Indian Sugar Protocol*. Au cours des décennies suivantes, marquées par l'esclavage (jusqu'en 1835) et l'engagisme (après 1835), une classe capitaliste de propriétaires de plantations, d'entreprises commerciales et de sociétés de transport s'enrichit et gagne en pouvoir politique et économique. L'industrie sucrière a cependant connu des hauts et des bas au cours des quelque 150 années de son hégémonie.

L'industrie du sucre a vécu, à travers une succession de crises multifactorielles, un phénomène de concentration progressive, avec des entreprises de moins en moins nombreuses, mais de plus en plus puissantes, en charge de la production, de la transformation et de l'exportation du sucre. Dans le monde entier, des investissements dans les plantations de sucre entraînent surproduction et chute des prix sur le marché mondial (en particulier à partir du milieu du XIXe siècle). Sous le régime britannique, des prêts octroyés par de riches marchands permettent aux propriétaires de plantations d'investir dans des terres, des machines et de la main-d'œuvre, mais avec la baisse du cours du sucre, il leur devient de plus en plus difficile de rembourser leurs dettes. À la fin du XIXe siècle, de nombreuses fermes et usines familiales fusionnent pour former des domaines sucriers, qui contrôlent à la fois les terres et les usines. Afin de mobiliser des capitaux pour investir dans les nouvelles technologies, les domaines sucriers cèdent certaines parcelles à une nouvelle classe de petits planteurs, mais ils conservent la propriété des usines et de la plupart des terres.⁸² 303 usines sucrières étaient présentes en 1863, elles n'étaient plus que 66 un demi-siècle plus tard.⁸³ Malgré l'injection de capitaux privés britanniques avant la chute des prix du sucre et de capitaux financiers au début du vingtième siècle, le secteur n'atteindra jamais une rentabilité suffisante, et les propriétaires de plantations et d'usines ne sortiront pas non plus de

l'endettement. En 1951, le *Commonwealth Sugar Agreement* – par la suite intégré à l'Accord mondial sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) – est adopté pour tenter de sauver l'économie sucrière de Maurice. L'accord garantit pour des volumes importants un prix fixe à l'export, et permet au sucre de devenir le principal produit d'exportation durant les 30 années suivantes. Du début de la domination britannique jusqu'à une quinzaine d'années après l'indépendance, le sucre représente 85 à 90 % des revenus d'exportation⁸⁴ et est un produit central dans la vie économique et sociale mauricienne.

Si l'économie sucrière connaît de courtes périodes de prospérité, les nombreuses crises économiques survenues pendant et après la domination britannique témoignent de la dépendance des propriétaires de plantations et d'usines sucrières à l'égard de la main-d'œuvre bon marché. En 1810, 63 281 esclaves sont recensés sur l'île et, au cours du siècle suivant, quelque 452 000 travailleurs et leurs familles arrivent dans le cadre de l'immigration sous contrat.⁸⁵ L'exploitation inhumaine des travailleurs, sur laquelle les propriétaires de plantations et d'usines font de larges profits (ou réduisent leurs déficits lors des ralentissements économiques), est décrite en détail dans le rapport de la Commission Vérité et Justice publié en 2011.⁸⁶

Le système de travail sous contrat prendra fin en 1925, mais pas l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché par les propriétaires de plantations et d'usines. Jusqu'en 1937, la production de sucre est soumise à un système de prix fixes que ces derniers contrôlent.⁸⁷ Dans les années 1950 les syndicats obtiendront une augmentation des revenus des travailleurs de l'industrie du sucre,⁸⁸ mais leur exploitation économique se poursuivra, du fait des forces du marché mondial, du développement technologique et d'une importante main-d'œuvre excédentaire non qualifiée dans le secteur.

En résumé, les bénéfices et le capital engrangé dans les secteurs du commerce et du sucre durant les trois siècles qui ont séparé la domination hollandaise de l'indépendance ont conduit à une concentration extrême des richesses et donné à une petite élite financière la capacité d'investir massivement dans d'autres secteurs.

Du sucre à une économie diversifiée et maritime

Les crises récurrentes de l'industrie sucrière, l'augmentation du chômage et de l'instabilité, et le ralentissement général de l'économie mauricienne rendent nécessaire une réforme économique lors de l'indépendance. L'économiste britannique James Meade – qui, dans son rapport de 1961 intitulé *The Economic and Social Structure of Mauritius*, recommandait la diversification économique⁸⁹ – et Edouard Lim Fat, principal instigateur de la loi sur les zones franches industrielles de 1970, inspirent particulièrement le nouveau gouvernement⁹⁰ : les nouvelles zones franches s'ouvrent aux IDE et, dès 1980, quelques 21 000 travailleurs, dont 80 % de femmes, sont employés dans 101 entreprises en zone franche, principalement des usines textiles.⁹¹ À l'époque, le secteur manufacturier est encore en deuxième position derrière l'industrie sucrière en termes d'emploi et de recettes d'exportation, mais, alors que l'industrie sucrière continue de décliner, l'accès préférentiel aux marchés étrangers vient booster le secteur textile jusqu'à la fin de l'accord multifibres en 2004.⁹² La perte de l'accès préférentiel aux marchés européens au milieu des années 2000, conjugué aux baisses de prix (-36 % entre 2006 et 2009) réduiront à un niveau historiquement bas les recettes et le nombre d'emplois de l'industrie du sucre, la faisant descendre dans le classement des secteurs économiques mauriciens.

La stratégie de diversification bénéficiera au pays autour de l'année 1990, avec une hausse du nombre de touristes et d'IDE dans le secteur : de nouvelles stations balnéaires sont construites et l'emploi augmente dans les hôtels et les stations balnéaires, les services publics, les travaux de construction, la pêche et les transports. Juste avant la crise financière mondiale de 2008, le pays accueille 900 000 visiteurs par an⁹³ et un maximum d'environ 1,3 million de touristes est atteint en 2017-2019.⁹⁴ Le tourisme est resté jusqu'à la pandémie de COVID-19 le secteur économique le plus rentable et le plus pourvoyeur d'emploi sur l'île Maurice.⁹⁵

À la fin des années 1970 et dans les années 1980, des réformes économiques, couplées aux programmes d'ajustement structurel (PAS) (1979-1986) qui conditionnent les prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque

mondiale, conduisent à la privatisation des entreprises publiques, à des réductions d'impôts et à une augmentation des IDE, et font de Maurice un paradis fiscal. Depuis 2000, les activités des « sociétés commerciales internationales » y ont en conséquence augmenté de manière significative. S'il est pratiquement impossible de suivre les flux de capitaux en provenance et à destination des comptes offshore, les sociétés internationales enregistrées à Maurice achètent des services (comptabilité, publicité, etc.) à des entreprises mauriciennes et y investissent dans des actifs (biens immobiliers, par exemple).

En tant que petit état insulaire, l'île Maurice dispose d'une économie naturellement tournée vers l'océan. La plupart des biens importés (nourriture, pétrole et autres biens matériels) sont expédiés par bateau, et une part importante de la population active est directement ou indirectement liée à la mer. On estime que 7 % de la population active travaille dans le secteur de la pêche, plus de 9 % dans le tourisme et moins de 1 % dans les ports. D'après la Banque mondiale, le secteur maritime dans son ensemble contribue pour environ 10% à l'économie nationale, avec le tourisme comme principal contributeur (70 % du secteur maritime), puis les activités portuaires (20 %) et enfin la pêche et la transformation du poisson (voir tableau).

Comme discuté plus haut, l'île Maurice devrait dans un avenir proche assister au développement de nouveaux secteurs maritimes, et l'économie bleue venir jouer un rôle central dans la vie sociale et économique mauricienne. Les données économiques de *Statistics Mauritius*, sur lesquelles s'appuie l'analyse de la Banque mondiale, ne prennent en compte ni les femmes ni la pêche artisanale.⁹⁶ Ces données officielles comptabilisent les femmes pour leur contribution à la main-d'œuvre totale (40 %) mais comme elles ne rendent compte que des activités économiques contribuant au produit intérieur brut (PIB), la valeur du travail des femmes n'y est pas prise en compte, tout comme la contribution des pêcheurs artisans, qui opèrent principalement dans l'économie informelle et monétaire.

Au moment de l'indépendance, une élite formée de quelques riches familles et nouveaux investisseurs dominant l'économie et profiteront largement de sa diversification dans le textile, le tourisme et d'autres activités. Six familles en particulier contrôlent encore aujourd'hui une bonne partie des entreprises, notamment des hôtels et des plantations de sucre.⁹⁷ Mis à part le textile, l'industrie du sucre et le tourisme, toute activité économique qui passe par Port-Louis est prétexte à réaliser des profits, de la production de poulets à la cybercité et des produits chimiques aux banques commerciales. En somme, le développement d'une économie capitaliste à l'île Maurice a concentré le contrôle des richesses de l'île entre les mains d'une poignée d'acteurs. L'aquaculture commerciale et la pêche industrielle - qui sont au cœur de l'économie maritime du pays - n'ont pas échappé à cette concentration, et nous allons voir dans le chapitre 5 comment une entreprise en particulier incarne cette tendance.

5. Deux siècles d'accumulation de capital : de Blyth Brothers and Co. à IBL Ltd.

Avec le passage de l'île Maurice sous domination britannique dans la première moitié du XIXe siècle, les exportations de sucre et l'introduction de la main-d'œuvre sous contrat en provenance de l'Inde deviennent attractives financièrement. En 1830, James Blyth, jeune entrepreneur britannique fraîchement arrivé sur l'île fonde la société Blyth Brothers and Co. avec laquelle il exporte du sucre et importe des travailleurs indiens. Ses contacts à Londres lui permettent de diversifier ses activités économiques, et bientôt la société va s'enrichir grâce à son rôle de consulat pour des banques internationales à Port Louis, et à l'achat et la vente de terres et de plantations à Maurice.⁹⁸ Dans le siècle qui suit, *Blyth Brothers and Co.* siège à des postes influents au sein de la Chambre de commerce mauricienne (fondée en 1854) et gagne du pouvoir grâce à ses contacts étroits avec les gouverneurs britanniques et les membres du Parlement au Royaume-Uni.⁹⁹ Si les principales activités économiques de l'entreprise sont la banque, le marketing et le transport

Contribution des différents secteurs à l'économie nationale totale et au nombre d'emplois

Secteur	Part du PIB de l'île Maurice ^a	Nombre d'emplois ^h
Économie maritime ^b – Travailleurs portuaires	10,45% 0,3%	+/- 100 000 ⁱ +/- 1 800
Agriculture ^c	6%	41,000 (12 100 dans les plantations de sucre) ^j
Pêche (capture et transformation) ^d	1,4%	Entre 27 000 et 47 000 ^k
Tourisme ^e	8,1%	55 000 ^l
Industrie manufacturière ^f	12,5% (8%)	77 800 ^m
Paradis fiscaux (sociétés d'affaires internationales)	5,8%	n/a
Éducation, santé, arts, administration, immobilier, finances et assurances, information et communication, construction, commerce de gros, extraction, approvisionnement en eau, électricité et autres services confondus ^g	70%	Effectif total en 2018 : 597 000 (en incluant les chiffres ci-dessus)

a Sur la base des comptes nationaux 2006-2019, *Statistics Mauritius*. Les contributions des secteurs du transport, de l'éducation, de la santé, des arts et du divertissement, de l'information et de la communication et des « autres secteurs » sont exclues, sauf mention contraire. b Chiffres de l'économie maritime issus de Cervigni, R. et Scandizzo, P.L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius : Making It Happen, Making It Last*. Washington, DC : Banque mondiale. c Agriculture (hors pêche) et industrie manufacturière alimentaire (sucre et autres produits dont nous avons retiré un pourcentage estimé à 0,5 % pour les produits de la pêche). d La contribution au PIB des 20 à 40 000 pêcheurs artisans et vendeurs de poissons n'est pas comptabilisée. e Inclut la contribution du tourisme dans les secteurs de l'hébergement, du transport, des loisirs et de l'industrie manufacturière. f Les chiffres entre parenthèses excluent les produits alimentaires (comptabilisés dans l'agriculture et la pêche). g Ces secteurs combinés contribuent au reste de la valeur ajoutée brute (mesure de la contribution au PIB). h Sur la base des statistiques du travail 2018, *Statistics Mauritius*. i Nombre de travailleurs de la pêche, du tourisme et du transport maritime et aérien. j Les statistiques officielles comptent un petit nombre de travailleurs de la pêche parmi les travailleurs agricoles. k Nous avons additionné les plus de 7 000 travailleurs du *Seafood Hub* et la fourchette du nombre de personnes impliquées dans la chaîne de valeur de la pêche artisanale (entre 20 000 et 40 000). Voir la section 4 pour plus de détails. l Soit 9,6 % de l'emploi total. Ministère du Tourisme : Rapport annuel sur les performances de l'exercice 2018/2019. m À l'exclusion des emplois destinés à la fabrication de produits alimentaires (transformation du poisson et autres emplois).

maritime jusqu'à l'indépendance, *Blyth Brothers and Co.* opère également en tant qu'agent de gestion pour des sociétés étrangères et contribue à aider Shell à devenir la première compagnie pétrolière internationale à opérer à Maurice en 1905.¹⁰⁰ L'entreprise continuera dans les décennies suivantes à consolider sa position de leader économique à Maurice.

En 1972, la société fusionne avec *Ireland Fraser and Co.* pour former *Ireland Blyth Ltd*, qui devient le plus grand acteur du secteur de la pêche. *Ireland Blyth Ltd* détient Princess Tuna (conserverie de thon),¹⁰¹ Froid des Mascareignes (entrepôt frigorifique),¹⁰² Mer des Mascareignes (produits de poisson surgelés secs),¹⁰³ et *Marine Biotechnology Products* (activité de farine de poisson). En 2016, *Ireland Blyth Ltd.* et *GML Investissement Ltée* fusionnent pour former le géant *IBL Ltd.*¹⁰⁴

Selon le PDG Arnaud Lagesse, *IBL Ltd.* est la plus grande entreprise de Maurice en termes de chiffre d'affaires (37 milliards de roupies mauriciennes en 2017/2018)¹⁰⁵ et de nombre d'employés¹⁰⁶ (plus de 26 000 en 2019)¹⁰⁷. Elle est également leader dans les secteurs de la pêche et l'aquaculture du fait des parts dont elle dispose dans diverses entreprises.¹⁰⁸ Les cadres supérieurs et les membres du conseil d'administration d'*IBL* (en incluant ses filiales) siègent dans des associations privées influentes et des structures de gouvernance publique comme l'Office national de développement économique de l'île Maurice,¹⁰⁹ que le gouvernement a créé en 2017 pour stimuler le commerce et les investissements étrangers ; l'Autorité portuaire de l'île Maurice qui date de la loi sur les ports de 1998 pour réglementer et contrôler le secteur portuaire ;¹¹⁰ l'Association mauricienne pour l'Export (*Mauritius Export association - MEXA*) formée pour défendre les intérêts des entreprises d'exportation, dont *IBL*.¹¹¹ La MEXA est représentée au Conseil National pour l'Océan, qui a la charge de l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur l'océan.¹¹²

L'histoire des sociétés à l'origine d'*IBL* montre la concentration et l'accumulation de capital durant près de 200 ans sur le dos de travailleurs exploités (esclaves, travailleurs sous contrat puis travailleurs libres). Elle illustre également comment ce capital acquis dans les domaines du sucre et du commerce a été plus tard réinvesti par *IBL* dans d'autres secteurs comme la pêche, dans le même temps que l'entreprise continuait à avancer ses pions en rejoignant diverses instances politiques et économiques.

Pour les entreprises mauriciennes de pêche, *IBL* y compris, le marché de l'export est particulièrement intéressant, en particulier pour le thon. Certains secteurs émergents comme la production de farine et d'huile de poisson ou l'aquaculture attirent également des investisseurs locaux et étrangers. Ces secteurs, qui font circuler beaucoup de capitaux, peuvent générer des recettes très importantes et contribuer au PIB de manière significative. La pêche artisanale, elle, joue un rôle bien plus essentiel en assurant à la population mauricienne des moyens de subsistance, une économie locale, et une alimentation saine et nutritive.

6. La pêche artisanale en marge de la société

On pouvait lire dans un livre publié en 1973 sur les jeunes pêcheurs de Grand Gaube - un village de l'île Maurice fondé par des esclaves affranchis - que « l'île est déjà tellement surpeuplée et tellement appauvrie en ressources qu'elle frôle l'effondrement ».¹¹³ La plupart des publications sur la pêche artisanale mauricienne brossent depuis un tableau similaire : l'île contiendrait trop de pêcheurs pour trop peu de poissons.¹¹⁴ Pourtant, de 20 000 à 40 000 pêcheurs artisans, à temps plein ou partiel, vivent toujours de la pêche et de nombreux hommes, femmes, et jeunes sont également impliqués dans des activités associées comme la réparation des engins de pêche, la transformation et la vente du poisson. Si ces travailleurs de la filière pêche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques, on peut supposer qu'ils représentent un nombre supérieur à celui des personnes qui partent en mer.¹¹⁵ Dans les entretiens menés en 2019, les pêcheurs de Goodlands et de Tamarin ont bien évoqué un manque de poissons, sans toutefois le lier à un trop grand nombre de pêcheurs, mais ils ont surtout pointé du doigt que les vrais problèmes à Maurice sont la destruction

de l'environnement causée par le développement du tourisme, la production agricole (eutrophisation et pesticides des plantations), la pollution industrielle (des usines textiles) et - sans surprise - la menace immédiate du changement climatique. Comme le soulignait un pêcheur : « lorsque les coraux meurent [en raison du changement climatique], les poissons ne survivent pas ».

À Maurice comme ailleurs, les pêcheurs artisans se retrouvent souvent les plus impactés lorsque les stocks de poissons diminuent, par la baisse de rendement qui en découle mais aussi à cause des diverses restrictions qui leur sont imposées. Ce type de mesures politiques, qui inclut peu ou pas les pêcheurs artisans, est adopté en totale ignorance de l'histoire, de la culture et du tissu socio-économique des communautés de pêche artisanale,¹¹⁶ et ouvre la porte au développement économique de secteurs plus puissants (tourisme, agriculture, industrie de la pêche, financiers, etc.). La pêche artisanale à Maurice - et ailleurs - fonctionne largement comme une économie informelle locale qui subsiste en parallèle des modes de production capitalistes, mais comme le secteur ne contribue pas directement au PIB, les pêcheurs artisans restent politiquement marginalisés. Non seulement le PIB comme mesure d'une valeur marchande monétisée ignore toutes les transactions effectuées dans le cadre des économies locales, mais il ne permet pas non plus de prendre en compte la valeur historique, culturelle, de subsistance et alimentaire de la pêche artisanale. Afin de mieux comprendre les enjeux du secteur actuel de la pêche artisanale de l'île à Maurice, nous allons retracer son évolution historique comme moyen de subsistance.

En 1638, les Hollandais sont les premiers Européens à s'établir sur l'île Maurice. Vers la fin du XVIIe siècle, ils commencent à y introduire la canne à sucre et font venir des esclaves de Madagascar, d'Inde et d'Asie du Sud-Est.¹¹⁷ La population est relativement faible à cette époque et l'on ignore dans quelle mesure la pêche était pratiquée. Avec l'arrivée des colons français en 1721 (la période coloniale française s'étend de 1715 à 1810), Port Louis devient un hub commercial tourné vers international. Le nombre de navires et d'esclaves augmente considérablement au cours du XVIIIe siècle et les marchands français investissent le capital accumulé dans la production de canne à sucre à l'approche du XIXe siècle. Pendant près de 160 ans, sous la domination coloniale britannique (1810-1968), la production de sucre et l'accumulation de capital augmentent massivement grâce à l'exploitation d'esclaves et de travailleurs sous contrat. La canne à sucre sera une ressource lucrative jusqu'au début du XXe siècle, dans un contexte de racisme et d'exploitation façonné par le pouvoir colonial britannique.¹¹⁸ Cette partie de l'histoire coloniale est bien documentée, mais la contribution importante de la pêche au développement de l'économie durant cette période est peu connue.¹¹⁹

La nourriture fournie par les maîtres étant malsaine et composée de glucides essentiellement, les esclaves complètent ce régime par des poissons (et du bétail) qu'ils vont eux même pêcher, et qui leur apportent des protéines et des micronutriments. Dans certains domaines sucriers, les esclaves sont même chargés de pêcher. De nombreux travailleurs libres arrivés sur l'île pendant la colonisation française pratiqueront la pêche comme moyen de subsistance, et se transmettront leur savoir-faire d'une génération à l'autre.¹²⁰ Avec l'abolition de l'esclavage en 1835, un grand nombre d'esclaves affranchis s'installent dans les régions côtières, notamment autour de Black River.¹²¹ Cette première partie du colonialisme britannique semble avoir constitué un tournant pour le développement de la pêche à Maurice, qui selon Eric Charles Paul (1987) constituait la « principale occupation des anciens esclaves » et était « jusqu'à récemment dominée par les personnes d'origine africaine et malgache ».¹²² Bien que l'importance du poisson dans le régime alimentaire des esclaves et des travailleurs sous contrat au cours des XVIIIe et XIXe siècles soit peu documentée dans les archives officielles,¹²³ les protéines et les micronutriments provenant des poissons et des crustacés leur ont certainement été essentielles. Ce sont ainsi les esclaves et les travailleurs libres eux-mêmes qui assuraient une part importante du régime alimentaire de la population active, sans que cela ne coûte rien aux propriétaires des plantations, et les économies ainsi réalisées par la classe capitaliste sont venues s'ajouter aux profits et au capital engrangé sous forme de terres, de machines, de travail et d'argent.¹²⁴

On comprend par ce bref historique l'origine de la grande pauvreté des pêcheurs mauriciens et de leurs familles, dont quelques rares documents témoignent¹²⁵ et qui est décrit de manière poignante par Paul (1987) : « En tant que groupe, ils sont toujours restés à la marge du développement politique et économique. Comme des paysans sans terre, ils sont pris dans le tourbillon de la modernité sans bénéficier de ses bouleversements ni de ses récompenses ».¹²⁶ Les entretiens menés auprès des pêcheurs ont révélé que le secteur de la pêche artisanale est peu organisé au niveau national. D'après le représentant du Syndicat des Pêcheurs, le gouvernement a réussi à diviser les pêcheurs en au moins deux blocs : ceux qui sont prêts à accepter les compensations gouvernementales dans le cadre du programme d'indemnités pour mauvais temps, et ceux qui perçoivent ces subsides comme un moyen de faire taire politiquement les pêcheurs. Le gouvernement décrit l'indemnité de mauvais temps comme une forme d'assistance sociale aux pêcheurs qui ne peuvent sortir en mer du fait des conditions météorologiques.¹²⁷ Le Syndicat des Pêcheurs affirme au contraire que ce régime de compensation encourage les pêcheurs artisans à rester à terre, à s'orienter vers d'autres moyens de subsistance et à cesser de lutter pour leurs droits. Nos entretiens ont par ailleurs confirmé le constat de Hollerup (2000) qui décrivait les pêcheurs artisans mauriciens comme « non seulement mal organisés, mais manquant également de ressources administratives et de statut juridique ».¹²⁸ Pourtant les pêcheurs artisans sont nombreux et représentent une part importante de la population active à Maurice.

L'ampleur du secteur de la pêche artisanale

Officiellement, l'île Maurice compte entre 2 000 et 3 000 pêcheurs artisans depuis plus d'un siècle, mais de nombreux documents suggèrent que ce nombre est sous-estimé. En 1974, on estimait à environ 68 000 le nombre de pêcheurs actifs à temps partiel ou à temps plein ;¹²⁹ en 2003, le gouvernement recensait 25 500 pêcheurs "amateurs" ;¹³⁰ en 2012, une étude de la Commission de l'océan Indien rapportait 2 303 pêcheurs enregistrés et un nombre de pêcheurs non enregistrés en augmentation ;¹³¹ et en 2017, la Banque mondiale faisait état de 20 000 pêcheurs à temps partiel.¹³² Si ces chiffres donnent une indication de l'ampleur de la pêche à l'île Maurice, ils en négligent certains aspects importants.

Selon le représentant du Syndicat des Pêcheurs, nombreux sont les pêcheurs qui ont abandonné la pêche en raison de la diminution des captures, mais qui renouvellent leurs permis principalement pour toucher la contrepartie gouvernementale. Le Syndicat des Pêcheurs comptait auparavant la majorité des quelques 2 200 pêcheurs inscrits, mais beaucoup l'ont quitté avec le déclin de l'activité et l'adoption du système d'indemnités. Son représentant expliquait à propos de l'une des plus anciennes zones de pêche de l'île Maurice : « Il y a beaucoup de problèmes à Rivière Noire. Lorsque les promoteurs commencent à poldériser [ce qui est destructeur pour la vie marine], ils [les pêcheurs] demandent une compensation. Mais si nous leur demandons de ne pas le faire, que se passe-t-il ? Nous devenons leur ennemi. Ils ne tiennent pas compte de la situation dans son ensemble. »

D'après d'autres pêcheurs interrogés, un grand nombre de pêcheurs non enregistrés prendraient la mer à temps partiel, principalement le week-end. À Tamarin, par exemple, il y a une centaine de pêcheurs à temps partiel et 21 pêcheurs à temps plein. Au-delà des chiffres, il faut savoir que tous les pêcheurs enregistrés ne travaillent pas à plein temps, et que le nombre de pêcheurs non enregistrés est difficile à connaître. Par ailleurs les femmes, mais aussi les hommes et les jeunes, qui contribuent aux activités annexes de la pêche (réparations, approvisionnement, nettoyage et commercialisation) ne sont pas comptés dans les statistiques. L'importance de la pêche artisanale et sa contribution à une alimentation saine et accessible est donc largement négligée.

Malgré le peu d'informations quantitatives disponibles, ce rapport confirme l'importance de la pêche artisanale pour la subsistance et la sécurité alimentaire d'un grand nombre de personnes impliquées dans ce secteur. En combinant les données de la littérature et les chiffres fournis par les pêcheurs, nous considérons qu'entre 20 000 et 40 000 femmes, hommes, et jeunes dépendent de la pêche artisanale.

7. La pêche en pleine crise

Malgré leur nombre, la marginalisation politique des pêcheurs artisans laisse libre cours à des réformes politiques qui servent les intérêts des entreprises et du gouvernement. Les pêcheurs sont les premiers à être pointés du doigt lorsque les stocks de poissons diminuent (une situation souvent interprétée comme de la surpêche). Ainsi un récent rapport de la Banque mondiale demandé par le gouvernement mauricien, *L'économie maritime à Maurice*, assure que le déclin des stocks de poissons dans les eaux du lagon est dû à un trop grand nombre de pêcheurs, sans toutefois mentionner de source à cette affirmation.

Face à ce qu'elle qualifie de « crise de la pêche », la Banque mondiale recommande des réformes politiques visant à « réduire les opportunités économiques traditionnelles des communautés de pêcheurs côtiers » et à entraîner une réduction de l'emploi dans la pêche côtière artisanale.¹³³ La Banque mondiale recommande notamment l'introduction de droits de propriétés clairs ou de quotas individuels transférables (QIT), une forme de privatisation des droits de pêche.¹³⁴ Ce type de proposition de réforme du monde de la pêche ne date pas d'hier et, comme l'expriment Liam Campling et Elizabeth Havice (2014), « la Banque mondiale attribue la crise de la pêche à un problème de gestion et à l'absence de droits de propriété privée ». ¹³⁵ Dans une logique de marché similaire à celle qui a abouti à la concentration du capital à Maurice (abordée dans le chapitre 6), la privatisation de la pêche concentrera les droits de pêche entre les mains de quelques-uns, au détriment des pêcheurs artisans à qui rien ne sera laissé.¹³⁶ Dans le monde entier, les mouvements de pêcheurs s'opposent fermement à ces plans de privatisation,¹³⁷ et demandent à ce que la répartition des droits de pêche se fasse dans le respect des droits humains, et en accord avec les droits d'occupation coutumiers ou collectifs et le texte de Nations unies sur les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (Directives sur la pêche artisanale).¹³⁸

Sans vouloir nier l'impact de la pêche sous toutes ses formes sur l'environnement, nous dénonçons les inconséquences de certains chercheurs et décideurs politiques qui attribuent la réduction des captures à la surpêche sans étudier les effets d'autres impacts anthropiques. Les restrictions mises en œuvre pour pallier au constat tiré de ces conclusions hâtives (aires marines protégées sans pêche, fermetures saisonnières, privatisation de la pêche) sont dramatiques pour les pêcheurs. En interrogeant les pêcheurs, ceux-ci évoquent différentes causes plausibles – et scientifiquement variables – qui expliqueraient la diminution des stocks de poissons.

La crise environnementale et climatique

Les pêcheurs de Goodlands, Tamarin beach et Port Louis beach ont effectivement évoqué des situations de surpêche lors des entretiens, en témoignant de la pêche intensive pratiquée par les navires étrangers opérant dans le cadre d'accords de licence avec le gouvernement mauricien. Ils étaient toutefois d'avantage préoccupés par le remodelage de leur littoral ces dernières années. L'essor du tourisme, qui a entraîné divers travaux de construction côtière et une augmentation des activités de loisirs dans les lagons, « détruit la vie marine, comme si un aéroport avait été construit sur le lagon ». Les pêcheurs se demandent également « comment les poissons peuvent-ils dormir, pondre des œufs, ou se reproduire dans le lagon ? » avec de telles perturbations de leur environnement.¹³⁹ L'impact du développement touristique a été confirmé par une récente étude environnementale. Ranjeet Bhagooli et Deepeeka Kaulysing (2019) y constatent que « l'érosion côtière a été accélérée par diverses perturbations telles que l'extraction de sable des dunes côtières, le nivellement à des fins de construction et la construction sur l'avant-dune, [qu'] environ 200 jetées et épis ont été construits sans étude d'impact, déstabilisant la plage et intensifiant l'érosion... L'ensablement entraîne la mort des coraux [et] la couverture corallienne a diminué sur plusieurs sites autour de Maurice ». ¹⁴⁰

Une personne interrogée appartenant à une organisation de conservation mauricienne a également souligné l'impact négatif de l'érosion côtière : « L'érosion des collines et des montagnes [en référence à l'utilisation intensive des terres] est très importante, surtout après les grandes pluies. Avec le changement climatique, nous avons plus de crues

soudaines, et la sédimentation rend parfois le lagon marron ». ¹⁴¹ L'érosion et le ruissellement n'entraînent pas seulement l'envasement des récifs coralliens, elle facilite également le déplacement des contaminants, des polluants et des bactéries pathogènes vers la mer. Dans leur chapitre intitulé « Les mers de l'île Maurice », Bhagooli et Kaullysing affirment que les niveaux élevés de nitrate et de phosphate déversés dans les eaux des lagons « contribuent très probablement à [leur] eutrophisation » et constatent une « dégradation de la qualité des eaux douces et côtières » due aux effluents de l'industrie et de l'agriculture. Selon eux l'industrie manufacturière « contribue [également] de manière substantielle au ruissellement de colorants, métaux lourds et autres composés chimiques vers les rivières et mers ». ¹⁴² Ce dernier constat a été soulevé par les pêcheurs de Goodlands : « À chaque forte pluie, nous ramassons des poissons morts, des poulpes, tout ce que vous pouvez trouver dans la mer est mort au fond... [et] les coraux meurent aussi, de Poudre d'Or jusqu'à Grand Gaube ».

Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mentionne que l'océan a absorbé 91 % du réchauffement de la planète entre 2006 et 2018, fonctionnant comme un puits de CO₂ d'ampleur similaire à ceux des écosystèmes terrestres. Il constate que le niveau de la mer va continuer à s'élever ; que les inondations côtières et les vagues de chaleur marines deviendront plus fréquentes ; que l'érosion côtière s'accroîtra ; et que les océans deviendront plus acides (avec de nombreuses conséquences négatives sur la vie marine). Tous ces scénarios sont prévus par le GIEC avec un degré de confiance élevé. ¹⁴³

En 2019, le rapport spécial du GIEC sur l'océan dressait un constat morose : « [L]es émissions de carbone dues aux activités humaines provoquent le réchauffement, l'acidification et la désoxygénation des océans, et pourraient entraîner des modifications du cycle des nutriments et de la production primaire. Le réchauffement de l'océan affecte les organismes marins à de multiples niveaux trophiques, ce qui a un *impact sur les pêcheries* avec des implications pour la production alimentaire et les communautés humaines » [accentuation ajoutée]. ¹⁴⁴ Le GIEC souligne également dans ce même rapport que « La baisse annoncée de la biomasse animale marine mondiale et des captures de poissons risque d'affecter les revenus, les modes de vie et la sécurité alimentaire des communautés humaines qui dépendent de l'océan », et que « la diminution du potentiel de capture de poissons dans les *zones tropicales* (avec un degré de confiance élevée)... augmentera encore les risques d'impacts sur la sécurité alimentaire » [accentuation ajoutée]. En substance, les rapports du GIEC considèrent le changement climatique comme la plus grande menace pour les petits États insulaires, leurs populations, et la vie marine.

Enfin, les pollutions au mazout engendrées par des accidents de navigation représentent une autre menace pour l'environnement. Le 7 juin 2016, le vraquier MV Benita, qui transportait 150 tonnes de pétrole, s'est échoué sur le récif extérieur d'Ilot Brocus, Le Bouchon, ¹⁴⁵ et si les plages ont pu rouvrir dans l'année, la pêche était encore impossible dans la zone 18 mois après l'accident. ¹⁴⁶ Lors des entretiens, le représentant du Syndicat des pêcheurs nous avait confié son inquiétude face au projet *Albion Petroleum Hub* (avitaillement et raffinerie de pétrole) et des risques de marée noire associés. Moins d'un an après notre visite, un navire japonais, le MV Wakashio s'écrasait sur l'un des récifs coralliens les plus fragiles au large de la Pointe d'Esnay, laissant échapper, à partir du 6 août 2020, 1 000 tonnes d'un nouveau type de pétrole hautement toxique. Cet événement est considéré comme la pire catastrophe environnementale jamais survenue à Maurice, ¹⁴⁷ et malgré les premières actions de nettoyage coordonnées par Rezistans ek Alternatives et CARES, ¹⁴⁸ l'environnement côtier et marin reste gravement endommagé. A Mahebourg, la population ne peut plus manger de produits de la mer, ce qui montre également l'impact de cette catastrophe sur la sécurité alimentaire. ¹⁴⁹

Cet aperçu de l'ensemble des pressions sur le climat et l'environnement montre que la pêche ne peut pas être tenue pour seule responsable de la diminution des stocks de poisson. Sans preuve scientifique d'une surpêche effective, il est trompeur d'affirmer que la pêche seule cause la diminution des stocks, d'autant plus que cela détourne l'attention des atteintes climatiques et environnementales que causent le tourisme, les usines et la production de canne à sucre.

8. Conclusion

A l'île Maurice, l'économie bleue est principalement alimentée par le secteur du tourisme, qui contribue le plus au PIB et à la création d'emplois. Le transport maritime et les activités portuaires, qui sont au cœur de l'économie et de la société mauricienne depuis près de quatre siècles, sont également des secteurs maritimes importants, tout comme la pêche industrielle. C'est sur cet ensemble de secteurs, dominé par quelques sociétés, que repose l'essentiel de l'économie maritime mauricienne. Nous avons montré la concentration de l'économie mauricienne à travers l'exemple d'IBL Ltd, principale entreprise de l'île Maurice en termes de chiffre d'affaires et de nombre d'employés qui possède de nombreuses sociétés de pêche industrielle et d'aquaculture, entre autres. Nous avons également montré l'influence d'IBL sur la gouvernance des océans et les processus politiques par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs, notamment le Conseil de développement économique et le Conseil National pour l'Océan. IBL Ltd. et d'autres sociétés impliquées dans le maritime se sont, à travers les activités des entreprises à leur origine, enrichies au cours des 2 siècles derniers sur la base de l'exploitation des ressources naturelles et des personnes (esclavage, travail sous contrat et travail libre selon les périodes), ce qui leur a permis d'acquérir une position dominante et d'influer les choix de gouvernance maritime.

En plus de ces secteurs maritimes bien établis, le gouvernement mauricien prévoit le développement d'autres secteurs dont notamment l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière en mer,¹⁵⁰ le soutage (stockage et approvisionnement en carburant pour les navires), le développement des infrastructures portuaires et les biotechnologies. Le gouvernement projette des apports de fonds publics et privés pour financer ces investissements et la planification spatiale maritime comme outil de facilitation.

Non seulement la zone économique exclusive (ZEE) mauricienne contient des routes maritimes d'importance et de précieuses ressources, mais elle représente une zone géopolitique primordiale pour la sécurité de l'île. Le contrôle de l'archipel des Chagos et en particulier de Diego Garcia, siège stratégique militaire américano-britannique, reste très controversé. La Chine est actuellement l'un des plus gros investisseurs de l'île Maurice, tandis que l'Inde a des liens économiques historiques forts avec le pays. Les tensions géopolitiques entre l'Inde, la Chine et les États-Unis et la militarisation en cours dans l'océan Indien empêchent une gouvernance transparente sur ce territoire maritime.

L'analyse de l'économie maritime mauricienne révèle le pouvoir disproportionné dont dispose l'élite politique et économique, qui privilégie des secteurs à fort impact environnemental et climatique. Les résultats de notre recherche démontrent que l'économie maritime mauricienne et les plans du gouvernement mauricien pour la développer ont des conséquences bien différentes que « la triple performance » promise par les défenseurs de l'économie bleue. Les perspectives de croissance économique dans les secteurs à forte intensité capitaliste (par exemple les projets d'infrastructure : construction portuaire, Hub pétrolier) et ceux utilisant des techniques de pointe (comme les biotechnologies ou l'aquaculture) vont dépendre d'investissements massifs qui semblent peu compatibles avec la durabilité environnementale et le développement social.

Dans ce contexte, il est trompeur de faire croire à la réussite de l'île Maurice dans l'économie bleue, comme le font la Banque mondiale,¹⁵¹ ou le directeur de l'UNECA,¹⁵² car nous avons montré que l'éloge de ses prétendues performances en réalité des stratégies politiques et économiques bien précises. La présence de hauts fonctionnaires et de politiciens mauriciens à des événements internationaux comme le Forum économique mondial pour présenter l'économie maritime mauricienne,¹⁵³ est, ainsi que le suggérait une personne interrogée, destinée à attirer les investissements étrangers.

La planification de l'espace maritime, outil dédié à la mise en œuvre de l'économie bleue, consiste à diviser l'espace maritime en zones allouées par le gouvernement à différents secteurs maritimes. Le Premier ministre mauricien déclarait que « La PEM devient d'autant plus urgente que le pays est confronté à de multiples demandes d'allocation

d'espace maritime pour des activités maritimes émergentes, comme l'exploration pétrolière, gazière et minérale, l'aquaculture, etc ». ¹⁵⁴ D'après ses défenseurs, la PEM garantirait des processus décisionnels « inclusifs » et « participatifs » pour allouer les ressources et les territoires maritimes, mis en œuvre dans des réunions multipartites où toutes les parties prenantes disposent d'une voix égale. A Maurice, la PSM est coordonnée par le ministère de la défense et de l'île Rodrigues, mais ce ministère étant en parallèle chargé d'assurer les intérêts géopolitiques et sécuritaires de la nation, très peu d'informations sont divulguées. De plus, le gouvernement inclut des sociétés puissantes comme parties prenantes à la PSM, tandis que les travailleurs ne sont même pas consultés.

Historiquement, la pêche artisanale à Maurice assurait la subsistance des populations en leur procurant une nourriture saine, et elle était une composante importante de la vie culturelle de l'île. En parallèle, elle a contribué des années durant au subventionnement de l'économie capitaliste en nourrissant une population croissante de travailleurs - esclaves, travailleurs sous contrat ou travailleurs libres. Tandis que les pêcheurs artisans continuent d'approvisionner l'île Maurice en poisson bon marché, la plupart de leurs prises finissent dans les assiettes des touristes plutôt que dans celles des travailleurs mauriciens. La pêche artisanale, qui procure emploi et moyens de subsistance à quelque 20 000 à 40 000 personnes, a un pouvoir politique limité et ne fait pas partie des secteurs maritimes considérés par le gouvernement pour la future « économie bleue » de l'île. Le Syndicat des Pêcheurs, principale organisation de pêche artisanale, dispose d'une capacité organisationnelle et politique limitée et témoigne, avec la baisse du nombre de ses membres, de l'efficacité des politiques de division du gouvernement. Il faut toutefois garder le nombre important de femmes et d'hommes impliqués dans la pêche artisanale, qui donne au secteur le potentiel de former un mouvement de masse fort et uni.

Les travailleurs portuaires, quant à eux, sont représentés par un syndicat puissant et jouent un rôle clé pour assurer la croissance économique dans la plupart des secteurs maritimes (commerce de marchandises, avitaillement, industrie de la pêche, aquaculture, infrastructures portuaires, etc.) Pourtant, eux non plus n'ont pas été impliqués dans les discussions nationales sur l'économie bleue ou la PSM. Les priorités de ces travailleurs et de leur syndicat sont l'amélioration des conditions de travail, l'obtention de meilleurs salaires et la lutte contre le changement climatique.

Comme démontré dans ce rapport, l'économie bleue mauricienne et la planification spatiale maritime ne sont pas des stratégies compatibles avec la réduction des émissions responsables du réchauffement climatique et sont fondamentalement en décalage avec les appels urgents à l'action et à une transformation sociale émis par le GIEC. ¹⁵⁵ Malgré son affichage « participatif et inclusif », l'économie bleue exclut les pêcheurs artisans et travailleurs portuaires du port franc de Port Louis, entre autres, des processus décisionnels. L'économie bleue et la PSM à Maurice correspondent donc en réalité à des stratégies d'accapement des océans. ¹⁵⁶

Le représentant du Syndicat des Pêcheurs déclarait : « Ici, [les] luttes principales sont contre la destruction de notre environnement, contre la pêche illégale et les permis [de pêche] accordés aux flottes étrangères, et pour la défense de nos camarades pêcheurs et de leurs modes de vie. Ensuite, nous devons faire pression sur le gouvernement de Maurice pour qu'il abandonne les projets nuisibles... Nous combattons pour les générations futures ». Ses mots ont été repris par un représentant syndical et des travailleurs portuaires pour dénoncer la pêche étrangère illégale et les accords signés en secret par le gouvernement avec des flottes étrangères. Un autre point commun entre les pêcheurs et les travailleurs portuaires de l'île Maurice est leur profonde inquiétude quant à l'aggravation de la crise climatique. Bien que nous n'en ayons pas discuté explicitement avec les personnes interrogées dans ces secteurs, nous pensons que leurs préoccupations et aspirations communes constituent une base pour l'organisation de coalitions de travailleurs autour de mobilisations communes pour une transition juste.

Références

- 1 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2017) 'The ocean's new frontier', *OECD Observer*. <https://doi.org/10.1787/9367a2df-en> ; Cervigni, R. and Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius: Making It Happen, Making It Last*. Washington, DC: World Bank, p. 63. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28562> ; OCDE (2016) *L'économie de la mer en 2030*. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264275928-fr> ; Banque Mondiale (2016) 'La nouvelle frontière de l'Afrique : les ministres africains, la Banque mondiale et leurs partenaires se réunissent à Maurice pour stimuler les investissements en faveur de l'économie bleue'. Communiqué de Presse. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2016/08/29/africans-new-frontier-african-ministers-world-bank-and-partners-meet-in-mauritius-to-catalyze-investments-for-the-ocean-economy>
- 2 Nous utilisons les termes *économie bleue* et *croissance bleue* de manière interchangeable, comme le font de nombreuses organisations de conservation, gouvernements, l'Union Africaine et organes des Nations Unies.
- 3 Banque Mondiale (2016) 'L'Île Maurice, championne de l'économie bleue'. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/09/29/in-mauritius-champions-for-the-blue-economy>
- 4 New African Magazine (2018, 27 November) 'Take the blue economy seriously'. <https://newafricanmagazine.com/17681/>
- 5 Ocean Action Hub (2017) 'Mauritius and the Ocean Economy: Stewardship in Action!'. <https://www.oceanactionhub.org/mauritius-and-ocean-economy-stewardship-action%E2%80%9D>
- 6 De nombreuses organisations intergouvernementales ainsi que des acteurs du secteur privé présentent l'île Maurice comme une tête d'affiche de l'économie maritime. Voir, par exemple, Forum Economique Mondial (2012) 'Transforming Mauritius into a "blue" economy'. <https://www.weforum.org/agenda/2012/06/transforming-mauritius-into-a-blue-economy/>
- 7 Le 25 juillet, le vraquier japonais Wakashio s'est échoué au large de la Pointe d'Esny, dans le sud-est de l'île Maurice, et a laissé échapper 1 000 tonnes de pétrole avant de se scinder en deux. Voir, par exemple, Ofcina, J. (2020, 25 August) 'Wakashio's bow finally scuttled'. *Offshore Energy*. <https://www.offshore-energy.biz/gallery-wakashios-bow-finally-scuttled/>
- 8 Le terme de "travailleurs" fait référence à l'ensemble des personnes employées dans différents secteurs sous différents types de contrats et dont le travail est exploité. Ce terme est tiré des travaux d'Issa Shivji, éminent universitaire tanzanien et panafricaniste, lui-même inspiré par l'activiste politique Walter Rodney.
- 9 Le capital – qu'il soit sous forme d'argent, de machines ou autres moyens de production, ou de main-d'œuvre achetée pour la production de marchandises – continue de générer de la plus-value (ou profit). Lorsque ces profits sont réinvestis dans de nouveaux cycles de production de marchandises, ils créent un nouveau capital. Dans le chapitre 24 : Transformation de la plus-value en capital (Capital Vol. 1), Marx explique que "[l]'emploi de la plus-value comme capital, ou sa reconversion en capital, s'appelle *accumulation de capital* [accentuation ajoutée]".
- 10 Voir par exemple WFFP et al. 'L'accaparement Mondial des mers. Un livret. Amsterdam: Transnational Institute. http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The_Global_Ocean_Grab-FR.pdf Barbesgaard, M., 2018. Blue growth: savior or ocean grabbing? *J. Peasant Stud.* 45 (1), 130–149. <https://doi.org/10.1080/03066150.2017.1377186>
- 11 OCDE (2017) 'The ocean's new frontier' ; Cervigni, R. et Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius*; OCDE (2016) *L'économie de la mer en 2030* ; Banque mondiale (2016) La nouvelle frontière de l'Afrique
- 12 Banque mondiale (2016) 'L'Île Maurice, championne de l'économie bleue'. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/09/29/in-mauritius-champions-for-the-blue-economy>
- 13 New African Magazine (2018) 'Take the Blue Economy Seriously!'. <https://newafricanmagazine.com/17681/>
- 14 Ocean Action Hub (2017) 'Mauritius and the Ocean Economy: Stewardship in Action! : <https://www.oceanactionhub.org/mauritius-and-ocean-economy-stewardship-action%E2%80%9D>
- 15 Voir, par exemple, la table ronde du Forum économique mondial à laquelle a participé Mme Barkha Mossae, du ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de l'île Maurice. <https://www.youtube.com/watch?v=jADk717agSI> ; Rapport du vice-premier ministre qui a coprésidé la conférence ministérielle africaine de 2016 sur les économies maritimes et le changement climatique : <http://pubdocs.worldbank.org/en/188211482169680764/African-Ministerial-Conference-On-Ocean-Economies-and-Climate-Change-Co-Chairs-Summary>
- 16 Ministère de la défense et de l'île Rodrigues de la république de Maurice et Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien (2017) 'IORA Conference on Marine Spatial Planning – Towards Sustainable use of the Indian Ocean', 22–23 November 2017. Mauritius. Draft report.
- 17 Voir par exemple le programme pour l'économie bleue de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374788_fre Le programme PROBLUE de la Banque mondiale : <https://www.worldbank.org/en/programs/problue>
- 18 Déclaration de Rio sur l'océan (2012) Co-Chairs' Statement on The Oceans Day at Rio +20. http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/pdf_Rio_Ocean_Declaration_2012.pdf
- 19 United Nations Conference on Environment and Development (UNCED), Agenda 21 (1992) <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&nr=23&type=400&menu=35>
- 20 Voir le premier rapport de la Commission des Nations Unies pour le développement durable. Development. <https://sustainabledevelopment.un.org/intergovernmental/csd1>
- 21 Dempsey, J. (2016) 'The Problem and Promise of Biodiversity Loss' (Chapter 2), dans *Enterprising Nature. Economics, Markets, and Finance in Global Biodiversity Politics*. Chichester and Hoboken, NJ: John Wiley and Sons.
- 22 Purvis, B., Mao, Y. and Robinson, D. (2019) 'Three pillars of sustainability: In search of conceptual origins', *Sustainability Science*, 14: 681–695. <https://doi.org/10.1007/s11625-018-0627-5>
- 23 PNUe (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) (2011) *Vers une économie verte, pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'attention des décideurs* <http://www.comite21.org/reseau-adherents/a-la-une.html?id=3329>
- 24 PNUe, FAO, OMI, PNUD, UICN, WorldFish Center, et GRIDArendal (2012) *Green Economy in a Blue World*. https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green_Economy_Blue_Full.pdf
- 25 Banque mondiale (2016) 'L'Île Maurice, championne de l'économie bleue' ; New African Magazine (27 novembre 2018) 'Take the blue economy seriously' ; Ocean Action Hub (2017) 'Mauritius and the Ocean Economy' ; Forum Économique Mondial (2012) 'Transforming Mauritius into a "blue" economy'.
- 26 Iber, P. (2019) 'The world *The Economist* made: How a 170-year-old magazine has struggled to uphold liberal capitalism', *The New Republic*. <https://newrepublic.com/article/155962/liberalism-at-large-book-review-the-economist-magazine>
- 27 <https://bluefront.org/blue-notes/blue-notes-121/>
- 28 La décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'accueillir une conférence de haut niveau des Nations unies sur les océans (résolution 70/226 adoptée par l'Assemblée générale le 22 décembre 2015. https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/226&Lang=E) s'est concrétisée par l'accueil de la conférence des Nations unies sur les océans en juin 2017 à New York. <https://oceanconference.un.org/about>
- 29 Pour une critique de la conférence Our Ocean, voir "WHOSE OCEAN ? Déclaration de la Conférence des peuples de l'océan" (2019) <https://www.karibu.no/news/2019/10/whose-ocean-statement-from-the-ocean-peoples-conference/>
- 30 United Nations, The Ocean Conference (n.d) <https://oceanconference.un.org/about>
- 31 FEM Ocean Action Agenda (n.d) <https://www.weforum.org/projects/a-new-vision-for-the-ocean>
- 32 Global Goals, Ocean Opportunities, un rapport de la plateforme d'action du Pacte mondial pour des entreprises maritimes durables. (2018). <https://www.unglobalcompact.org/library/5711>
- 33 <https://www.unglobalcompact.org/news/4387-06-08-2018>

- 34 Rapport national d'examen volontaire de l'île Maurice 2019. https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23462Mauritius_VNR_Report_2019.pdf
- 35 The World Ocean Council (WOC), Sustainable Ocean Summit. <https://www.sustainableoceansummit.org/>
- 36 The World Ocean Council (WOC), Sustainable Ocean Summit 2019. <https://www.oceancouncil.org/event/sustainable-ocean-summit-2019/>
- 37 Les "Dialogues virtuels sur l'océan" du Forum économique mondial ont eu lieu du 1er au 5 juin 2020. <https://fr.weforum.org/focus/dialogues-virtuels-sur-locean>
- 38 <https://www.weforum.org/friends-of-ocean-action>
- 39 Panel de haut niveau sur la construction d'une économie maritime durable. <https://www.oceanpanel.org/ocean-action/files/transformations-sustainable-ocean-economy-fr.pdf>
- 40 Voir par exemple, Transnational Institute, Forum Mondial des Pêcheurs et Afrika Kontakt (2016) 'Human Rights vs. Property Rights: Implementation and interpretation of the SSF Guidelines'. <https://www.tni.org/en/publication/human-rights-vs-property-rights>
- 41 Pour une critique d'un accord commercial tel que le traité sur la charte de l'énergie voir : Eberhardt, P., Olivet, C. and Steinfors, L. (2018) *One Treaty to Rule them All*. Corporate Europe Observatory (CEO) et Transnational Institute (TNI). <https://www.tni.org/en/energy-charter-dirty-secrets>
- 42 Park, K. S. and Kildow, J. T. (2014) 'Rebuilding the classification system of the ocean economy', *Journal of Ocean and Coastal Economics*, 2014, Issue 1, Article 4. <https://doi.org/10.15351/2373-8456.1001>
- 43 OCDE (2016) *L'économie maritime en 2030*. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264275928-fr> ;
- 44 To, W.-M. and Lee, P. (2018) 'China's maritime economic development: A review, the future trend, and sustainability implications', *Sustainability*, 10(12): 4844. <https://doi.org/10.3390/su10124844>
- 45 Allied Market Research. Global Aquaculture Market, Opportunities and Forecast, 2021–2027. <https://www.alliedmarket-research.com/aquaculture-market>
- 46 Aquaculture is the world's fastest-growing food sector. <https://www.earth.com/news/aquaculture-is-the-worlds-fastest-growing-food-sector/>
- 47 Il s'est avéré impossible d'estimer le nombre de travailleurs employés dans le transport maritime et les secteurs connexes, bien que ceux qui travaillent à bord des navires, dans les ports (Mauritius Freeport et le Seafood Hub) et dans le secteur des transports (terrestres) représentent une proportion importante de l'emploi total à Maurice. Le Mauritius Freeport représente à lui seul quelque 4 500 emplois. Voir Lavissiere, A. et Mandják, T. (2014) 'The island that should be isolated from trade routes: The paradox of free ports', présenté à la 30e conférence annuelle de l'IMP, Bordeaux.
- 48 Ministère du Tourisme (2018) *Handbook of Statistical Data on Tourism 2018*. République de Maurice. <https://tourism.govmu.org/Documents/Statistics/Handbook%20of%20Statistical%20Data%202018.pdf>
- 49 Ministère du Tourisme, République de Maurice (2018) 'Adapting to the changing global environment. Strategic Plan 2018–2021'. <https://tourism.govmu.org/Documents/publication/Annual%20Report%20Performance1819.pdf>
- 50 Statistiks Mauritius. Ministère des Finances et du Développement Économique (2019) Maurice en chiffres 2018. https://statsmauritius.govmu.org/Pages/Statistics/By_Subject/Other/SB_Other.aspx
- 51 Cervigni, R. et Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius: Making It Happen, Making It Last*. Washington, DC: World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28562>
- 52 Ministère de la défense et de l'île Rodrigues de la république de Maurice et Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien (2017) 'IORA Conference on Marine Spatial Planning – Towards Sustainable use of the Indian Ocean', 22–23 November 2017. Mauritius. Draft report. p.3
- 53 Les pêcheurs artisans interrogés ont exprimé leur frustration quant au manque d'accès à l'information. Les fonctionnaires du Ministère de l'économie maritime, des ressources marines, de la pêche et de la navigation (actuellement Ministère de l'économie bleue, des ressources marines, de la pêche et de la navigation) et du Ministère de la défense et de l'île Rodrigues (actuellement Ministère de la défense, des affaires intérieures et des communications extérieures) n'étaient pas disponibles pour des entretiens, ou nous ont renvoyés au secrétaire permanent des ministères, qui n'était pas non plus disponible. Plusieurs des personnes interrogées interprétaient les difficultés d'accès à l'information par le fait que la politique maritime était décidée au niveau du Ministère de la Défense et de l'île Rodrigues qui, dans l'intérêt de la sécurité nationale, est réputé moins transparent que les autres ministères.
- 54 Vision 2030 de l'île Maurice. Discours du très honorable Sir Anerood Jugnauth, GCSK, KCMG, QC, Premier ministre de la République de Maurice lors du lancement du Comité de haut niveau sur la réalisation du deuxième miracle économique et la Vision 2030. 22 août 2015. <https://www.myt.mu/Magic/Speech%20PM%20Vision%202030%20.pdf>
- 55 Les sept objectifs de la stratégie gouvernementale Vision 2030 pour l'économie maritime sont les suivants : une meilleure exploitation des ressources, le développement macroéconomique et les investissements directs étrangers (objectif 1) ; la réduction des risques de marées noires et la lutte contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN) (objectif 2) ; la réforme des lois et réglementations maritimes, et l'utilisation de la législation pour améliorer les investissements (objectif 3) ; l'extension des installations portuaires et l'amélioration du transport maritime et du soutage (objectif 4) ; renforcer les partenariats public-privé, promouvoir l'aquaculture et les biotechnologies (objectif 5) ; promouvoir l'exploration des fonds marins, l'extraction de pétrole et de minéraux, et le développement d'un port et d'une piste d'atterrissage à Agalega (objectif 6) ; encourager les partenariats public-privé pour protéger l'écosystème de St Brandon, et promouvoir le transport par ferry (objectif 7).
- 56 Conseil National pour l'Océan de l'île Maurice (2017) Stratégie gouvernementale "Vision 2030" pour l'économie maritime : Objectifs politiques clés et projets en cours. 17 mai. <https://www.oceanactionhub.org/government-mauritius-vision-2030-strategy-ocean-economy>
- 57 République de Maurice (2017) Rising to the challenge of our ambitions. Three-year strategic plan, 2017/18–2019/20, p. 83. <https://www.tralac.org/images/docs/11731/mauritius-three-year-strategic-plan-2017-2020.pdf>
- 58 The Economist Intelligence Unit (2018) 'Mauritius and Seychelles review joint oil exploration area'. <https://country.eiu.com/article.aspx?articleid=1346820318>; *Offshore* (2018) 'Mauritius, Seychelles to license joint offshore area'. <https://www.offshore-mag.com/regional-reports/article/16802894/mauritius-seychelles-to-license-joint-offshore-area>
- 59 République de Maurice (2019) Three-year strategic plan, 2019/20–2021/22. Embracing a Brighter Future Together as a Nation. <https://www.cabri-sbo.org/en/documents/three-year-strategic-plan-2019-20-2021-22>
- 60 Ibid.
- 61 Cervigni, R. et Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius*.
- 62 Présentation du Ministre des Affaires environnementales sur l'économie maritime devant le comité gouvernemental aux affaires environnementales. 20 juin 2017. <http://pmg-assets.s3-website-eu-west-1.amazonaws.com/170620phakisa.pdf>
- 63 Ministère de la défense et de l'île Rodrigues de la république de Maurice et Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien (2017) 'IORA Conference on Marine Spatial Planning – Towards Sustainable use of the Indian Ocean', 22–23 November 2017. Mauritius. Draft report. Communiqué de presse: <https://www.iora.int/media/23760/press-release-msp-17.pdf>
- 64 République de Maurice (2018) 'Marine Spatial Planning an Excellent Strategy for the Development of Oceanic Resources, says Minister Mentor'. <http://www.govmu.org/English/News/Pages/Marine-Spatial-Planning-an-Excellent-Strategy-for-the-Development-of-Oceanic-Resources,-says-Minister-Mentor.aspx>
- 65 Voir par exemple: 'An Introduction to Marine Spatial Planning' by IOC-UNESCO – one of the most influential promoters of MSP for over ten years (<https://www.mspsglobal2030.org/fr/>); Frazão Santos, C., Ehler, C. N et al. (2019) Marine Spatial Planning, Chapter 30. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-805052-1.00033-4>; et, Cervigni, R. et Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius*, pp. 37.
- 66 UNESCO (2018) Marine Spatial Planning an excellent strategy for the development of oceanic resources. http://www.unesco.org/new/en/media-services/single-view/news/marine_spatial_planning_an_excellent_strategy_for_the_develo/
- 67 Ministère de la défense et de l'île Rodrigues de la république de Maurice et Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien (2017) 'IORA Conference on Marine Spatial Planning – Towards Sustainable use of the Indian Ocean', 22–23 November 2017. Mauritius. Draft report. p.10
- 68 Présentation de M. Arshad Rawat à l'atelier régional sur l'harmonisation des pratiques de la planification de l'espace maritime (PEM) pour accélérer la mise en œuvre des programmes d'action stratégique (PAS) de la région de l'océan Indien occidental. I Dar-es-Salaam, 28-29 mars 2019. http://nairobianvention.org/Meeting%20Documents/March%20202019/MSP%20Presentations/Mauritius%20_MSP%20Experience.pdf

- 69 Voir par exemple la liste des participants à la conférence de 2017 de l'Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien "Marine Spatial Planning – Towards Sustainable Use of the Indian Ocean" ; à l'atelier sur la PSM de septembre 2016 in September 2016, et les contributeurs à 'The Ocean Economy in Mauritius: Making it happen, making it last' développé par la Banque mondiale en partenariat avec le gouvernement de Maurice pour développer l'économie maritime.
- 70 Cervigni, R. et Scandizzo, P.L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius*.
- 71 Voir par exemple la page réseau social de Aret Kokin Nu Laplaz (<https://www.facebook.com/aretkokinnulaplaz/>) ; MRU2025 (<https://mru2025.org>)
- 72 Entretien avec un citoyen mauricien, octobre 2019. Autres lois antérieures accordant la propriété privée des biens : le Code Noir de 1723 et le Traité de Capitulation de 1810 qui garantissaient la propriété française des biens (Teelock (2011) Volume 1 : Rapport de la Commission Vérité et Justice, p. 71.) ; le Crown Land Act de 1874 qui accordait au ministre le droit de vendre des terres publiques à des investisseurs privés.
- 73 Le Port franc a été créé en 1993 comme zone hors taxes pour la logistique, la distribution et la commercialisation. Le Seafood Hub, où les espèces de thon sont principalement déchargées, stockées et chargées, est également basé dans le port franc. <https://blueconomy.govmu.org/Pages/Departments/Seafood%20Hub/2-The%20Seafood%20Hub.pdf>
- 74 Nikkei Asia (2020, 18 November) 'Mauritius makes play for future with US base on Diego Garcia'. <https://asia.nikkei.com/Editor-s-Picks/Interview/Mauritius-makes-play-for-future-with-US-base-on-Diego-Garcia>
- 75 War on the Rocks (2018) Countering China's Militarization of the Indo-Pacific. <https://warontherocks.com/2018/04/countering-chinas-militarization-of-the-indo-pacific/>
- 76 War on the Rocks (2019) Mauritius Scores a Pyrrhic Victory in the Indian Ocean. <https://warontherocks.com/2019/07/mauritius-scores-a-pyrrhic-victory-in-the-indian-ocean/>
- 77 JDSUPRA (2017) Mauritius – the gate for Chinese Investment into Africa. <https://www.jdsupra.com/legalnews/mauritius-the-gate-for-chinese-21872/>
- 78 The Telegraph (2021) India to purchase over \$3 billion of US military equipment. <https://www.telegraphindia.com/india/india-to-purchase-over-3-billion-of-us-military-equipment-trump/cid/1748531>
- 79 Allen, R. B. (1999) *Slaves, Freedmen, and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 9.
- 80 Ibid., pp. 11–12.
- 81 Ibid., p. 12.
- 82 Teelock, V. (2011) Truth and Justice Commission report Volume I, p. 73. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.1.2699.2801>
- 83 Ibid., p. 252.
- 84 Neveling, P. (2008) 'A periodisation of globalisation according to the Mauritian integration into the international sugar commodity chain (1825–2005)'. Paper presented at the Commodities of Empire Workshop, British Academy, London, pp. 15–16.
- 85 Teelock, V. (2011). Truth and Justice Commission Report, Volume I, p. 274.
- 86 Ibid.
- 87 Neveling, P. (2012) 'A Periodisation of Globalisation According to the Mauritian Integration into the International Sugar Commodity Chain (1825–2005)', dans Curry-Machado J. (Ed.), *Global Histories, Imperial Commodities, Local Interactions*. London: Palgrave Macmillan, p. 15. https://doi.org/10.1057/9781137283603_7
- 88 Meade, J.E. (1964) *Efficiency, Quality and the Ownership of Property*. (Routledge Revivals). Abingdon: Routledge, p. 17.
- 89 Chan Low, J. (2013) 'A social democratic developmental state in an age of globalisation', dans Konto, T. and Makanza, T. *Pro-Poor Alternative Development Policies for Mauritius*. Mauritius Trade Union Congress (MTUG) Working Papers, pp. 26–27.
- 90 Brautigam D. et Diolle T. (2019) 'Coalitions, Capitalists, and Credibility: Overcoming the Crisis of Confidence at Independence in Mauritius', dans Tang V., Shaw T. and Holden M. (Eds), *Development and Sustainable Growth of Mauritius*. Contemporary African Political Economy. Cham: Palgrave Macmillan, pp. 42–44. https://doi.org/10.1007/978-3-319-96166-8_2
- 91 Chan Low, J. (2013) 'A social democratic developmental state in an age of globalisation'. Pour une critique des zones franches, ou zones économiques spéciales en Afrique du Sud voir : Eric Toussaint, E. et al. (2019) *South African Special Economic Zones: History of Limited Successes*. <https://www.cadtm.org/South-African-Special-Economic-Zones-History-of-Limited-Successes>
- 92 Nowbutsing, B. (2013) 'The Macroeconomic Framework of Mauritius – Lessons and Alternatives', dans Konto, T. and Makanza, T. *Pro-Poor Alternative Development Policies for Mauritius*, pp. 46–47.
- 93 Prasadsing, O.M. (2013) 'Mobilisation of resources – financing growth and development', dans Konto, T. and Makanza, T. *Pro-Poor Alternative Development Policies for Mauritius*. pp. 63–64.
- 94 Statistics Mauritius (2020) 'International Travel and Tourism, Year 2019'. https://statsmauritius.govmu.org/Documents/Statistics/ESI/2020/EI1502/Tourism_Yr19.doc
- 95 Statistics Mauritius (2020) *Series: National Accounts 2006–2019*. Valeur ajoutée, part dans l'économie et taux de croissance de certains sous-secteurs de l'économie (tableau 3). https://statsmauritius.govmu.org/Documents/Statistics/By_Subject/National_Accounts/HS_NA.xls
- 96 Cervigni, R. et Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius*.
- 97 Fick, D. (2006) *Africa, Continent of Economic Opportunity*. Johannesburg: STE Publishers, pp. 145–152.
- 98 Neveling, P. (2012) 'A Periodisation of Globalisation'.
- 99 Lagesse, M. (1982) *Blyth Brothers and Company Limited, 1830–1980*. Cassis, Port Louis: Blyth Brothers and Company Limited.
- 100 Vivo Energy Mauritius (2016) Annual Report 2016: Fuelling Africa's Future, p. 12. https://www.vivoenergy.com/Portals/1/Documents/Mauritius_Annual_Report_Vivo_2016_Final.pdf?ver=2017-05-15-115928-253
- 101 Thon des Mascareignes (TDM) et Princess Tuna (Mauritius) Ltd. ont fusionné en 2015, et représentent aujourd'hui une des plus grosses usines de transformation de la région. https://www.iblgroup.com/sites/default/files/ibl_2015.pdf; IBL détient 40.46% des parts de Princess Tuna, et Mitsubishi la majorité. <https://www.undercurrentnews.com/2014/11/06/princes-thon-des-mascareignes-merge-mauritius-tuna-ops/>
- 102 Au 30 juin 2019, IBL détenait 59.5% des parts de Froid des Mascareignes (FDM). 'Taking on new heights together. Integrated Report 2019'. Port Louis: IBL. https://www.iblgroup.com/system/files_force/ibl_integrated_report_2019.pdf?download=1
- 103 Au 30 juin 2019, IBL détenait 42.5% des parts de Mer des Mascareignes (MDM). Ibid.
- 104 Communiqué de presse (2019) GML-IBL Amalgamation: 100% approval from shareholders of both companies. <https://www.afrasiabank.com/media/1450/gml-ibl-press-release-shareholders-vote.pdf>
- 105 Lexpress (2019) Top 100 Companies: 15 sociétés réalisent des profits supérieurs à Rs 1 milliard. <https://www.lexpress.mu/article/356760/top-100-companies-15-societes-realisent-profits-superieurs-rs-1-milliard>
- 106 The Business Report (n.d.) 'The biggest challenge Mauritius faces today is the attraction, development and retention of human capital'. <http://www.the-businessreport.com/article/ibl-challenge-mauritius-faces-today-attraction-development-retention-human-capital/>
- 107 IBL (2019) Sustainability Report. https://www.iblgroup.com/sites/default/files/ibl_sustainability_report_2019.pdf
- 108 Gouvernement de Maurice (2017) Mauritius National Export Strategy. Fisheries and Aquaculture sector. 2017–2021. https://industry.govmu.org/Documents/NES/5_Fisheries%20and%20Aquaculture_web.pdf
- 109 M. Dipak Chummun, directeur financier d'IBL Ltd, siège actuellement au Conseil de développement économique de Maurice. <https://edbmauritius.org/about-us>
- 110 Mme Aruna Devi Bunwaree Ramsaha, directrice générale adjointe de l'autorité portuaire de Maurice, siège également au conseil d'administration de Froid des Mascareignes (filiale d'IBL Ltd.). http://www.mauport.com/sites/default/files/public/mpa_annual_report_2018-compressed-min.pdf
- 111 M. Patrice Robert dirige les pôles commerciaux, d'ingénierie, de logistique, de marine, de vente au détail et de produits de la mer du groupe IBL et est président de l'association mauricienne d'export. <http://www.govmu.org/English/News/Pages/Chairman-of-MEXA-pays-courtesy-call-on-Prime-Minister.aspx>
- 112 MEXA est représentée dans un certain nombre de comités et conseils privés et gouvernementaux. Voir la page 12 du rapport annuel 2017 de MEXA. <https://www.mexamauritius.org/sites/default/files/MEXA%20AR%202017.pdf>
- 113 Critchfield, R. (1973) *The Golden Bowl be Broken. Peasant Life in Four Cultures*. Bloomington, IN: Indiana University Press, p. 52.
- 114 Voir par exemple Cervigni, R. and Scandizzo, P. L. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius*; Indian Ocean Commission and Smart Fish (2012) Value Chain Analysis of the Artisanal Fisheries – Mauritius.

- 115 Une étude basée sur 17 cas nationaux montre qu'il y a deux fois plus de personnes impliquées dans les activités post-récolte que le nombre de pêcheurs. Banque mondiale (2012) *Hidden Harvest: The Global Contribution of Capture Fisheries*. Washington, DC: World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/11873>
- 116 Pour un compte-rendu des mesures politiques descendantes dans le domaine de la pêche artisanale à Maurice, voir Hollerup, O. (2000) 'Structural and sociocultural constraints for user-group participation in fisheries management in Mauritius', *Marine Policy*, 24(5): 407–421. [https://doi.org/10.1016/S0308-597X\(00\)00016-6](https://doi.org/10.1016/S0308-597X(00)00016-6)
- 117 Teelock, V. (2011) Truth and Justice Commission report Volume I, p. 59.
- 118 Pour un compte rendu détaillé de l'étendue et de la brutalité de l'esclavage et du travail sous contrat, de la manière dont le capitalisme s'est développé sur l'exploitation de la main-d'œuvre, et de la manière dont les dirigeants coloniaux ont construit un système d'identité raciale et de racisme, voir Teelock, V. (2011) Truth and Justice Commission report Volume I.
- 119 Les récits du début de l'ère coloniale ont tendance à se concentrer sur les activités économiques alors dominantes, à savoir le commerce, l'esclavage et la production de canne à sucre. Le rapport complet de la Commission Vérité et Justice (Teelock, 2011) montre à quel point on sait peu de choses sur la pêche du XVIIe au XIXe siècle.
- 120 Teelock, V. (2011) Truth and Justice Commission report Volume I, pp. 113–114 and 133.
- 121 Ibid. p. 119.
- 122 Paul, E.C. (1987) *Fisheries Development and the Food Needs of Mauritius*. Rotterdam: A.A. Balkema, p. 112.
- 123 Ibid. p. 111.
- 124 Issa G. Shivji explique comment les petits producteurs (dans le cas des paysans en Tanzanie) fournissent de la nourriture bon marché au prolétariat (travailleurs des plantations et des mines, et fonctionnaires) et, ce faisant subventionnent la classe capitaliste qui engrange les profits. Shivji, I.G. (2017) 'The concept of "working people".'
- 125 Critchfield, R. (1973) *The Golden Bowl*; Hollerup, O. (2000) 'Structural and sociocultural constraints'; Paul, E.C. (1987) *Fisheries Development*.
- 126 Paul, E. C. (1987) *Fisheries Development*, p. 141.
- 127 Government Information Service, Prime Minister's Office, Mauritius (n.d.). Un total de 1 934 pêcheurs se sont inscrits pour bénéficier de l'indemnité de mauvais temps. <http://www.govmu.org/English/News/Pages/A-total-of-1,934-fishers-registered-for-bad-weather-allowance.aspx>
- 128 Hollerup, O. (2000) 'Structural and sociocultural constraints'.
- 129 Paul, E.C. (1987) *Fisheries Development*, p. 114.
- 130 Cité dans Soobaschand Sweenarain (2012) 'Value Chain Assessment of the Artisanal Fisheries – Mauritius. Implementation of a Regional Fisheries Strategy For The Eastern-Southern Africa and Indian Ocean Region. A Smart Fish and Indian Ocean Commission report'.
- 131 Ibid.
- 132 Kelleher, K. (2017) *The Ocean Economy in Mauritius: Making it happen, making it last* Volume 2 – Appendix. Washington, DC: World Bank.
- 133 Cervigni, R. and Scandizzo, P. L.(2017) *The Ocean Economy in Mauritius*.
- 134 Ibid., p. 137
- 135 Campling, L. et Havice, E. (2014) 'The problem of property in industrial fisheries', *The Journal of Peasant Studies*, 41(5): 707–727. <https://doi.org/10.1080/03066150.2014.894909>
- 136 Pour quelques exemples, voir : 'A Call for Governments to Stop Supporting the Global Partnership for Oceans (GPO) and Rights-Based Fishing (RBF) Reforms'. https://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/Call-on-Governments_ENG_200313.pdf
- 137 Pour certaines des déclarations antérieures des mouvements de pêcheurs contre la privatisation de la pêche artisanale, voir : la déclaration de la société civile de Bangkok sur la pêche artisanale (2008) (<https://worldfishers.org/2008/10/17/bangkok-civil-society-statement-small-scale-fisheries-2/>); Un appel aux gouvernements pour qu'ils cessent de soutenir le Partenariat mondial pour les océans (GPO) et les réformes de la pêche basée sur les droits. https://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/Call-on-Governments_ENG_200313.pdf; et Harekrishna D. et Kocherry, T., 1999 enregistrements de discours légendaires prononcés par d'éminents dirigeants du Forum mondial des pêcheurs. <https://youtu.be/Celrta3o4Hw?t=1762>
- 138 Transnational Institute, Forum Mondial des pêcheurs et Afrika Kontakt (2016) *Human Rights vs. Property Rights: Implementation and Interpretation of the SSF Guidelines*. <https://www.tni.org/en/publication/human-rights-vs-property-rights>
- 139 Entretiens avec quatre pêcheurs à Tamarin Beach le 29 septembre 2019 et avec quatre pêcheurs à Goodlands le 30 septembre 2019.
- 140 Bhagooli, R. et Kaullysing, D. (2019) 'Seas of Mauritius', Chapitre 12 dans Sheppard, E. (Ed.) *World Seas: an Environmental Evaluation (Second Edition). Volume II: the Indian Ocean to the Pacific*, p. 264. <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-100853-9.00016-6>
- 141 Entretien avec Francois Rogers, Reef Conservation, à Pereybere, 25 septembre 2019.
- 142 Ibid., p. 265.
- 143 IPCC (2021) 'Summary for Policymakers', dans *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S. L. et al. (Eds.) Cambridge: Cambridge University Press (in press); *Monthly Review* (2021, 8 September) 'Advance release! The leaked IPCC Reports'. <https://mronline.org/2021/09/08/advance-release-the-leaked-ippc-reports/>
- 144 Bindoff, N.L., W.W.L. Cheung, J.G. Kairo, et al. (2019) 'Changing Ocean, Marine Ecosystems, and Dependent Communities', dans [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, V. Masson-Delmotte et al. (Eds.), *IPCC Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate*. <https://www.ipcc.ch/srocc/>
- 145 Bhagooli, R. and Kaullysing, D. (2019) 'Seas of Mauritius', p. 264
- 146 *Le Mauricien* (28 décembre 2017). 'La pêche toujours impraticable au Bouchon'. <https://www.lemauricien.com/actualites/la-peche-toujours-impraticable-au-bouchon/170657/>
- 147 La dévastation de la marée noire de l'île Maurice n'est toujours pas résolue. Le gouvernement mauricien, les compagnies maritimes et les institutions internationales doivent prendre des mesures urgentes", 6 février 2021. <https://www.aljazeera.com/opinions/2021/2/6/we-must-make-sure-the-mauritius-oil-spill-does-not-repeat>
- 148 'Wakashio four months on: Mauritius drenched in oil, health and debt issues', *Forbes*, 12 Décembre 2020. <https://www.forbes.com/sites/nishandegnarain/2020/12/12/wakashio-four-months-on-mauritius-drenched-in-oil-health-and-debt-issues/?sh=230033ba5336> Voir également la page facebook de Rezistans ek Alternativ pour un suivi du désastre pétrolier de Wakashio et du nettoyage : <https://www.facebook.com/reziste/>
- 149 Voir https://youtu.be/0aLRx-t2_5c?t=134
- 150 The Economist Intelligence Unit (2018) 'Mauritius and Seychelles review joint oil exploration area'; <https://country.eiu.com/article.aspx?articleid=1346820318>; *Offshore* (2018) 'Mauritius, Seychelles to license joint offshore area'. <https://www.offshore-mag.com/regional-reports/article/16802894/mauritius-seychelles-to-license-joint-offshore-area>
- 151 Banque Mondiale (2016) 'L'île Maurice, championne de l'économie bleue'. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/09/29/in-mauritius-champions-for-the-blue-economy>
- 152 New African (2018) Take the Blue Economy Seriously. <https://newafricanmagazine.com/17681/>
- 153 Voir, par exemple, la table ronde du Forum économique mondial à laquelle a participé Mme Barkha Mossae, du ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de l'île Maurice. <https://www.youtube.com/watch?v=jADk717agSI>; Rapport du vice-premier ministre qui a coprésidé la conférence ministérielle africaine de 2016 sur les économies maritimes et le changement climatique : <http://pubdocs.worldbank.org/en/188211482169680764/African-Ministerial-Conference-On-Ocean-Economies-and-Climate-Change-Co-Chairs-Summary>
- 154 Ministère de la défense et de l'île Rodrigues de la République de Maurice et Association de Coopération régionale des pays riverains de l'Océan Indien (2017) *Indian Ocean Conference on Marine Spatial Planning*.
- 155 *Monthly Review* (2021) 'Advance release: The Leaked IPCC Reports. *Monthly Review*. 2021. <https://mronline.org/2021/09/08/advance-release-the-leaked-ippc-reports/> IPCC (2019) *IPCC Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate*. <https://www.ipcc.ch/srocc/>
- 156 Voir par exemple : WFFP et al. (2014) L'accapement des océans; Barbesgaard, M. (2018) Blue growth: savior or ocean grabbing?



Le Transnational Institute (TNI) est un institut de recherche et de plaidoyer international engagé pour la construction d'un monde juste, démocratique, et durable. Depuis plus de 40 ans, TNI est un espace unique d'échanges entre mouvements sociaux, universitaires engagé-e-s et décideur-se-s politiques.

www.TNI.org

Centre for
Alternative
Research and
Studies



CARES, de la République de Maurice, est une association d'activistes qui promeut des campagnes et des luttes, organise des formations politiques et des recherches sur des questions liées au travail, à la jeunesse, à l'écologie, au féminisme, aux biens communs et aux droits de la nature, à la justice socio-économique et climatique et à la laïcité.

www.caresmauritius.org